

Il y a deux semaines, le Festival Juste pour rire annonçait que Jean Carle se joignait à son organisation

Jean Carle obtiendra une indemnité de départ de 150 000 \$ de la BDC

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Jean Carle, cadre supérieur à la Banque de développement du Canada (BDC) et ancien bras droit du premier ministre Jean Chrétien, obtiendra 150 000 \$ — un an de salaire — lorsqu'il quittera ses fonctions à la BDC le mois prochain, a appris le *National Post*.

M. Carle obtiendra cette indemnité de départ en vertu d'une clause manuscrite ajoutée à son contrat avec la banque, soutient le quotidien torontois, qui a mis la main sur une copie du document interne de la BDC. L'indemnité comprend en outre une allocation de voiture de 1000 \$ par mois et une carte de membre annuelle de 3500 \$ au club de golf Royal Montréal.

Le contrat d'emploi entre la BDC et ses cadres inclut habituellement une clause qui permet à l'organisme fédéral de mettre fin à l'entente sans préavis, en échange d'un paiement forfaitaire représentant entre 12 et 18 mois de salaire. En règle générale, toutefois, la banque ne verse pas d'indemnité de départ lorsque le cadre démissionne pour occuper un emploi ailleurs, affirme le *Post*.

Il y a deux semaines, le Festival Juste pour rire annonçait que Jean Carle allait quitter la BDC le 15 septembre et qu'il se joignait à l'organisation du festival.

Une copie du contrat de travail intervenu entre M. Carle et la banque en 1997 comprend un ajout manuscrit stipulant que le vice-président des affaires de la société a droit à une indemnité de départ équivalant à 12 mois de salaire même s'il démissionne de ses fonctions, précise le quotidien.

Quand on lui a demandé pourquoi les contribuables devraient payer à Jean Carle une indemnité de départ alors qu'il a choisi lui-même de partir, Christiane Beaulieu, vice-présidente des affaires publiques à la BDC, a rétorqué que l'organisme

gouvernemental ne pouvait discuter publiquement de la rémunération des employés.

M. Carle, qui a été directeur des opérations de Jean Chrétien jusqu'en 1997, est en vacances présentement et ne peut commenter.

Le chef conservateur, Joe Clark, a qualifié l'indemnité de départ de «versements très inhabituels de fonds publics à quelqu'un qui a des liens connus avec le premier ministre».

«Le seul fait qu'on aurait ajouté une note manuscrite rend ce cas particulier», a indiqué M. Clark. «Ça soulève cette question: pourquoi un traitement spécial est-il accordé dans ce cas?»

Au cœur d'une controverse

Le nom de Jean Carle a été associé à cette controverse, soulevée en pleine campagne électorale l'an dernier, entourant le départ de l'ex-président de la BDC, François Beaudoin. En fait, l'arrivée du conseiller spécial du premier ministre au sein de l'institution financière fédérale, en mars 1998, avait été associée à «un rapprochement entre le politique et le capital». Moins de 20 mois plus tard, soit en octobre 1999, François Beaudoin a dû démissionner de ses fonctions.

Dans sa requête en homologation déposée devant la Cour supérieure du Québec le 3 novembre dernier, François Beaudoin allègue un «congétiement déguisé» sous le coup d'une «ingérence politique». Il a relié ce congétiement à une directive qu'il aurait émise visant le rappel d'un prêt consenti à l'Auberge Grand-Mère, une propriété localisée dans la circonscription du premier ministre achetée par Yvon Duhaime en 1993, des mains de Jean Chrétien et de ses associés.

La BDC a contesté les allégations de M. Beaudoin, liant plutôt sa démission à des malversations entourant l'octroi d'avantages supplémentaires de retraite.



Jean Carle

REUTERS

Câble Action Digitel attend toujours après Vidéotron

La transaction de 40 millions est retardée de mois en mois depuis un an

RENÉ LEWANDOWSKI
LE DEVOIR

Un an pour jour après avoir vendu son entreprise à Vidéotron, Paul Girard espère toujours concrétiser la transaction avant la fin de l'année. «Quebecor nous a contactés il y a deux semaines pour nous dire qu'ils étaient prêts à conclure le 1^{er} septembre», dit le président-fondateur de Câble Action Digitel, un petit câblo-distributeur de Magog.

Le 22 août 2000, M. Girard, 52 ans, avait vendu pour 40 millions sa compagnie à Vidéotron, à l'époque contrôlée par la famille Chagnon. Et il comptait bien finaliser le tout dans les mois suivants.

Mais depuis que Quebecor Média a pris la relève, les délais n'en finissent plus de s'accumuler. La clôture de la transaction a d'abord été retardée jusqu'au 1^{er} janvier der-

nier, avant d'être reportée au 1^{er} février, puis au 31 mars, et ainsi de suite jusqu'à aujourd'hui.

Confiant que le tout se conclut le 1^{er} septembre? «Quand ça fait plusieurs fois qu'une transaction est reportée, on commence un peu à douter», avoue M. Girard, en refusant d'indiquer les raisons invoquées par Quebecor pour tous ces délais. «Vous comprendrez, je ne suis pas en position pour attiser le feu.»

M. Girard a fondé Câble Action Digitel en 1984 avec seulement 57 abonnés. La société compte aujourd'hui environ 21 900 abonnés répartis sur plusieurs territoires en Montérégie, en Beauce, en Estrie et dans le Bas-du-fleuve.

En vendant à Vidéotron, tout en demeurant au sein de l'entreprise, M. Girard espérait utiliser les capitaux frais pour développer de nouveaux services dont la télévision numérique et Internet à haute-vitesse.

Depuis un an, cependant, l'entreprise fait du sur-place. «Plusieurs projets importants ont dû être mis sur la glace.»

Un problème amplifié par le fait que les actionnaires de Câble Action Digitel — composés d'investisseurs privés — ne veulent plus injecter d'argent, puisqu'ils s'attendent à ce que Vidéotron prenne le relais.

L'entreprise est-elle menacée? Pas vraiment, soutient M. Girard. «Nos liquidités nous permettent de tenir le coup pendant quelques années.»

Mais si la situation ne se règle pas rapidement, l'entreprise pourrait s'en ressentir d'ici deux ou trois ans, admet M. Girard.

Depuis l'an dernier, Câble Action Digitel a d'ailleurs perdu plus de 600 abonnés. Car dans cette industrie, plus le temps passe, plus l'entreprise prend du retard sur ses concurrents.

Six des huit sites régionaux seront fermés au Canada

Lourde perte et restructuration chez Netgraphe

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Croulant sous le poids d'une perte nette de 60 millions au terme de son dernier exercice financier, Netgraphe doit alléger sa structure. Six de ses huit sites régionaux seront fermés au Canada. Le couperet tombe également sur le portail Canoe France.

Dans un communiqué émis en soirée hier, la filiale Internet de Quebecor a fait état d'une lourde perte au terme de son exercice financier clos le 31 mai dernier. Selon des résultats préliminaires non vérifiés, les revenus seraient de l'ordre de 23 millions. La perte d'exploitation atteindrait les 22 millions alors que la perte nette — incluant les charges financières, l'amortissement, l'impôt et les frais non récurrents — oscillerait autour des 60 millions. «La direction de Netgraphe est confiante que les résultats financiers vérifiés qui seront présentés au cours des prochaines semaines ne seront pas matériellement différents», a ajouté la direction de Netgraphe.

Ces données renferment les résultats de Canoe, dont les opérations ont été intégrées à celles de Netgraphe.

Afin de stopper l'hémorragie, Netgraphe s'est

lancée dans une vaste réorganisation de sa structure de direction, de ses opérations européennes et de ses sites régionaux FYI et ICI. «Netgraphe rationalise aujourd'hui son organigramme en supprimant quatre postes de vice-président exécutif et de vice-président», a souligné l'entreprise qui exploite notamment La Toile du Québec. Ce dégraissage impliquera la fermeture de six des huit sites régionaux exploités au Canada, soit FYI Edmonton, FYI Winnipeg, FYI Toronto, FYI Ottawa, ICI Montréal et ICI Québec. «Netgraphe concentrera ses efforts de développement de sites régionaux sur les deux sites FYI London et FYI Calgary», a ajouté l'entreprise.

Ces sites ont pour objectif de créer un lien entre les collectivités, les événements et les journaux locaux de Quebecor, regroupés sous Sun Media. Il est estimé que les employés touchés par la fermeture des sites francophones conserveront leur emploi au sein de Netgraphe. Parmi les sites anglophones, huit employés seront remerciés et six se verront offrir un emploi au sein de Sun Media.

En Europe, le portail Canoe France sera fermé. Les 25 employés de la division française avaient été avisés de cette fermeture le 9 août dernier. «Après quelque 12 mois d'activités commerciales en France,

VOIR PAGE B 3: QUEBECOR

Proche-Orient

Le désastre économique de l'Intifada

ALEXANDRA
SCHWARTZBROD
LIBÉRATION

En plein centre de Jérusalem, la rue Messilat Yesharim est si étroite que le moindre attroupelement bloque la circulation. «Circulez! Dispersez-vous! Il n'y a personne pour vous surveiller, vous êtes une cible trop tentante pour un terroriste!...», s'écrie un agent de la sécurité. Personne ne bouge. Il est 10h30, le bureau de l'emploi ouvre ses portes à 11h, pas question de perdre sa place dans la file. La crise économique commence à se faire sentir avec une telle dureté en Israël que la menace d'une bombe ne trouble même plus les chômeurs. Comme dit Juliette, Israélienne née à Casablanca, la soixantaine, «la guerre, les touristes qui ne viennent plus, le chômage... tout ça c'est la même chose, c'est "balagane" [le bordel en hébreu, ndr]».

«La situation économique et politique est catastrophique, soupire-t-elle. Je travaillais comme cuisinière dans un hôtel mais il n'y avait plus de travail. Depuis les temps que je vis ici, c'est la première fois que je suis au chômage. Je cherche, mais il n'y a rien.» A côté d'elle,

Dany, 31 ans, hoche la tête. Lui aussi vient pour la première fois s'inscrire au Bureau de l'emploi. Comme Juliette, il était cuisinier dans un restaurant qui a été contraint de fermer faute de touristes. Arabe israélien, il est rejeté de partout. «On m'arrête sans cesse, on me fouille, on me bloque, il suffirait qu'un juif m'accuse de n'importe quoi pour que l'on me jette en prison. Alors, trouver du travail, ce n'est même pas la peine d'y penser, c'est ça qui met de la haine dans le cœur de chacun...»

Mesures de soutien

Le nombre des demandeurs d'emplois en Israël a atteint, en juillet, son plus haut niveau depuis la création de l'État hébreu. Le taux de chômage, qui tourne autour de 9 %, a bondi de 3,7 % le mois dernier, contre une hausse moyenne mensuelle de 0,4 % depuis le début de l'année. Dans certaines villes, plus de 10 % de la population est au chômage, essentiellement celles où sont concentrés les Russes (Ashdod ou Ashkelon, au sud de Tel-Aviv) et les Arabes israéliens (Oum el Fahem, en Galilée). Le problème est devenu si aigu que le gouvernement a dû s'en saisir. Mardi, il

a débloqué une enveloppe de 2 millions de shekels (760 000 \$) pour la lutte contre le chômage; d'autres mesures de soutien devraient suivre.

Il y a encore un an, l'économie israélienne était au mieux de sa forme. Le secteur high tech était en plein essor et l'an 2000 faisait affluer les pèlerins en Terre sainte. Menacés par la «paix», les officiers généraux de Tsahal devaient même promettre primes et voitures de fonction à leurs soldats pour les empêcher d'aller grossir les industries informatiques de la «Shalom Valley», au nord de Tel-Aviv. Aujourd'hui, sous le double effet de la chute du Nasdaq et de l'Intifada, c'est la débâcle.

La première a laminé la high tech israélienne qui était la locomotive du pays. «Environ un tiers des entreprises du secteur ont disparu ou fondu en moins d'un an», estime Arie Guez, patron de Fantine, une entreprise de high tech qui vient tout de même, misant sur l'avenir, de créer un fonds d'investissement de 30 millions de dollars. L'Intifada, elle, a fait chuter le tourisme de 50 % par rapport à l'année dernière et freiné le secteur de la construction.

Budgets ponctionnés

Quant aux prévisions, elles sont toutes revues à la baisse: le taux de croissance devrait être inférieur à 1 % en 2001 contre 6,2 % en 2000. La lutte contre l'Intifada pompe en effet une part croissante des finances publiques. Après avoir reçu un extra de 900 millions de shekels (288 millions de dollars) fin 2000, l'armée et la police se sont vu allouer cet été près de 2,8 milliards de shekels (896 millions de dollars), ponctionnés sur les budgets d'autres ministères.

Conscient de l'angoisse croissante de la population, le ministre des Finances, Sylvan Shalom, s'est voulu rassurant, hier, en présentant les grandes lignes de son budget 2002. Il a annoncé — contre l'avis de la Banque d'Israël qui le trouve trop optimiste — un taux de croissance de 4 % l'année prochaine grâce à l'augmentation prévue du déficit budgétaire et à une possible reprise de l'économie américaine. Il a annoncé surtout son intention de limiter le nombre de permis accordés aux travailleurs étrangers non palestiniens (thaïlandais, roumains...) afin de laisser plus de travail aux citoyens israéliens.

GUCCI

CHÂTEAU D'IVOIRE
2020 rue de la montagne, Montréal 514 845 4651

LE MARCÉ BOURSIER

A B

Table of stock market data for section A, including columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, and PERC. VAR.

C D

Table of stock market data for section C, including columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, and PERC. VAR.

E F

Table of stock market data for section E, including columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, and PERC. VAR.

G H

Table of stock market data for section G, including columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, and PERC. VAR.

I J

Table of stock market data for section I, including columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, and PERC. VAR.

K L

Table of stock market data for section K, including columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, and PERC. VAR.

M N

Table of stock market data for section M, including columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, and PERC. VAR.

O P

Table of stock market data for section O, including columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, and PERC. VAR.

TORONTO section header and introductory text for the Toronto stock market section.

LES COTES section header and introductory text for the 'Les Cotes' section.

Table of exchange rates for various international currencies, including the Dollar, Euro, and others.

COUP D'ŒIL section header and introductory text for the 'Coups d'œil' section.



Table of market indices and performance metrics for the Bourse de Toronto.

Table of market indices and performance metrics for the Canadian Venture market.

Table of market indices and performance metrics for the Marché Américain.

Table of market indices and performance metrics for the plus actifs de Toronto.

Table of market indices and performance metrics for the plus actifs de Canadian Venture.

Decision+ logo and contact information for the financial advisory service.

MONTREAL section header and introductory text for the Montreal stock market section.

Table of stock market data for the Montreal section, including columns for TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, and PERC. VAR.

ÉCONOMIE

EN BREF

Bombardier dans la course pour 60 jets régionaux à US Airways

(Le Devoir) — Le report de livraison de 30 avions que vient de négocier US Airways avec l'européenne Airbus pourrait bien profiter à Bombardier. US Airways est en effet contrainte de revoir son plan de flotte et compte s'orienter maintenant vers des jets régionaux de 50 à 69 sièges, mentionnés dans son édition du 17 août le journal français *Les Échos*. La sixième compagnie d'aviation américaine entend commander prochainement 60 jets régionaux, pour remplacer des appareils plus gros sur son réseau principal (notamment Boston, New York et Washington). Dans la course? Bombardier, bien sûr, et la brésilienne Embraer. Seule question en suspens: si Bombardier l'emporte, le fédéral devra-t-il encore une fois garantir le prêt?

Couche-Tard exploitera Mac's au Manitoba

(Le Devoir) — Alimentation Couche-Tard a acquis la totalité des actions de R-Con Centres. Ce dernier est détenteur depuis 1992 de la franchise maîtresse de Mac's pour le Manitoba, où cette enseigne compte actuellement 31 magasins dont huit avec distribution d'essence, la plupart situés dans la grande région de Winnipeg. Cette acquisition permettra à Couche-Tard d'exploiter directement l'enseigne Mac's au Manitoba selon sa formule d'agents et ainsi d'accélérer l'expansion du réseau Mac's à Winnipeg et dans d'autres régions du Manitoba.

Sept millions à Technologies 20-20

(Le Devoir) — Investissement Desjardins et Partenaires de Montréal ont investi sept millions, soit 3,5 millions chacun, dans Technologies 20-20, une entreprise présentée comme étant le leader mondial du logiciel de design intérieur. Cet investissement servira principalement à intégrer des fonctions additionnelles de e-commerce à la plateforme technologique développée par 20-20, ainsi qu'à augmenter la présence de 20-20 en Europe, en Amérique du Sud et en Asie. L'investissement permet également à Technologies 20-20 de consolider trois récentes acquisitions dans le secteur commercial et d'aménagement de bureau.

Le Fonds de solidarité FTQ investit dans Conveco

(Le Devoir) — Le Fonds de solidarité FTQ a annoncé un investissement de 1,5 million dans Manufacturier Conveco, un fabricant de vêtements pour dames, dans le cadre d'un projet de 2,25 millions. Cet investissement, destiné à favoriser le développement du marché américain et à procéder à l'expansion de l'entreprise par acquisitions éventuelles, permet la création de deux nouveaux postes au niveau des ventes et le maintien des emplois de près d'une centaine de personnes.

International Paper et Stora Enso discutent fusion-Press

Stockholm (Reuters) — Stora Enso et International Paper discutent de la plus grosse fusion mondiale dans l'industrie forestière, écrivait hier le quotidien suédois *Dagens Industri*. Si les groupes suédo-finlandais et américain parviennent à se marier, ils donneront naissance à un géant du secteur avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 38,68 milliards \$US et une capitalisation boursière d'environ 30 milliards (selon les données de Reuters Securities 3000). IP est le premier papeterier mondial en matière de production et Stora Enso, le deuxième. *Dagens Industri* ne cite pas ses sources et le responsable des relations publiques de Stora Enso s'est refusé à tout commentaire. La consolidation de l'industrie forestière s'est accélérée au cours des dernières années pour tenter de limiter les effets des cycles saisonniers et, plus récemment, du ralentissement économique mondial. En 2000, Stora Enso a racheté l'américain Consolidated Paper, tandis qu'IP a acquis son compatriote Champion International à l'issue d'une bataille avec le finlandais UPM-Kymmene.

Pétrole, technos et autos soutiennent

La Bourse de Toronto a clôturé en hausse hier, ce qui a résorbé largement les pertes de la veille

REUTERS

Toronto — La hausse des prix du pétrole et du gaz, le succès de certains titres technologiques ainsi que les perspectives encourageantes du secteur de l'automobile en Amérique du Nord ont fait la force du principal indice de la Bourse de Toronto, qui a clôturé en hausse hier, résorbant largement les pertes de la veille.

«Il n'y a aucune chute importante, alors si un ou deux secteurs prennent du mieux, comme le pétrole et le gaz, la différence est significative», a souligné Mark Lackey, directeur de la recherche

chez Brawley Cathers Ltd.

Le TSE 300 a gagné 65,62 points, soit 0,9 %, à 7538,60. Dans l'ensemble, 12 des 14 sous-indices du TSE ont terminé en hausse, dont le secteur des produits industriels, qui a grimpé de 2,3 % grâce aux achats sélectifs des investisseurs. Le titre du poids lourd des télécommunications, Nortel Networks Corp., s'est octroyé 38 cents à 10,07 \$, après avoir atteint mardi un plus bas en 52 semaines de 9,67 \$. «Nortel fera probablement partie des survivants dans le secteur de la fibre optique. C'est une entreprise solide qui a une bonne tech-

nologie», a estimé Kate Warne, conseillère chez Edward Jones à Saint Louis, au Missouri.

Le secteur du pétrole et du gaz a remonté de 0,6 %.

À New York, les actions ont enregistré une nette hausse, dans l'espoir que les détenteurs de taux successives de la Réserve fédérale vont mettre un terme au glissement des bénéfices. Cet espoir trouve quelque soutien dans les déclarations du constructeur automobile General Motors et dans le concepteur de logiciels Intuit, qui pensent qu'il est peu probable que les conditions d'activité empiront. «Ce sont les premiers signes mon-

trant que les baisses de taux commencent à produire leurs effets», commente Michael Lyons (Morgan Stanley). «Tout ce qui ressemble à une bonne nouvelle est bien perçu.»

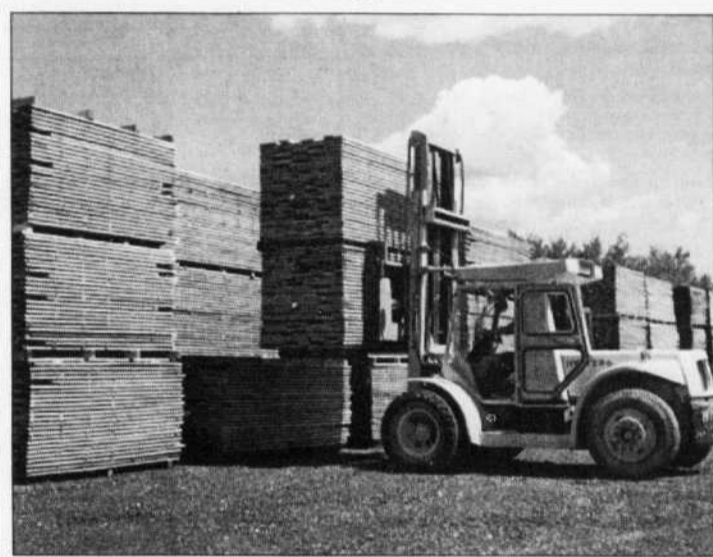
L'indice Dow Jones gagne 102,76 points (1 %) à 10 276,90, tandis que le Nasdaq Composite avance de 28,71 points (1,6 %) à 1860,01. L'indice S&P 500 progresse de 8,05 points (0,7 %) à 1165,31.

Cette progression intervient au lendemain de la septième baisse du taux des Fed funds pratiquée par la Fed depuis le début de l'année. Elle témoigne d'un change-

ment spectaculaire du sentiment des investisseurs qui, la veille, n'avaient d'oreille que pour les mauvaises nouvelles et avaient plombé la cote à des plus bas que l'on n'avait plus vus depuis avril.

Les équipementiers en semi-conducteurs en particulier ont repris des couleurs, un rapport professionnel ayant montré que les commandes dans le monde entier étaient en juillet en hausse de 5 % sur l'encours révisé de juin. Cette statistique, exprimée sous la forme d'une moyenne mobile trimestrielle, donne à penser que ce secteur pourrait voir un début de redressement.

La bataille juridique dans le dossier des exportations de bois d'œuvre se poursuit



Le Canada pourrait payer un prix élevé s'il déclenchait une guerre commerciale à large échelle contre son puissant voisin du Sud.

Le Canada hausse le ton contre Washington

Plusieurs voix s'élèvent à Ottawa pour décrier ce qu'on croit être la position inconséquente des Américains en matière de libre-échange

DAVID LJUNGGREN
REUTERS

Edmonton — Le gouvernement canadien a haussé le ton hier envers Washington et s'est dit confiant de remporter la bataille juridique engagée contre son voisin américain dans le dossier des exportations de bois d'œuvre.

«Dans le cas du bois d'œuvre, ils font complètement erreur [...] Ils ont tort dans les faits et selon la loi. Nous allons nous battre agressivement», a déclaré le ministre de l'Énergie, Ralph Goodale, à Edmonton, où les libéraux tiennent la rencontre annuelle de leur caucus parlementaire.

Le Canada a porté en appel mardi devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) les droits de douane de 19,3 % imposés par les États-Unis afin de contrer ce que Washington estime être une concurrence déloyale de la part du Canada sur le marché du bois d'œuvre.

Plusieurs voix s'élèvent dans la capitale canadienne pour dé-

crier ce qu'on croit être la position inconséquente des Américains en matière de libre-échange, ceux-ci étant assoiffés de pétrole et de gaz naturel canadiens mais prêts à fermer leurs portes au bois d'œuvre frappé de la feuille d'érable. «Les Américains ont besoin de comprendre qu'ils ne peuvent pas adopter une approche inconséquente, qui est offensante à l'égard de leurs partenaires commerciaux», a dit le ministre Goodale.

Selon certains, le Canada, plus important fournisseur d'énergie des États-Unis, devrait ainsi imposer des droits de douane sur les exportations énergétiques ou bloquer le projet de gazoduc partant de l'Alaska pour rejoindre les autres États.

Le Canada pourrait toutefois payer un prix élevé s'il déclenchait une guerre commerciale à large échelle contre son puissant voisin du Sud, puisqu'il encaisse un surplus commercial annuel de 90 milliards avec les États-Unis, qui absorbent près de 80 % de ses exportations.

QUEBECOR

SUIITE DE LA PAGE B 1

ce site ne disposait pas des avantages concurrentiels dont bénéficient Canoe.ca et Canoe.qc.ca et qui lui auraient permis d'atteindre l'équilibre financier dans un marché à forte concurrence et à faible potentiel de revenus à court ou à moyen terme. Le portail d'information générale situé en Espagne demeurera le seul portail européen de Netgraphe.

Pour l'entreprise détenue majoritairement par Quebecor, «les mesures mises en place permettront à Netgraphe de poursuivre sa croissance et de se rapprocher de la rentabilité de ses opérations à court terme dans un contexte de marché en dépression, en ayant une structure de coûts alignée sur les perspectives de revenus.»

Netgraphe, qui avait bénéficié d'une injection salvatrice de dix millions l'an dernier, une fois passée dans le giron de Quebecor,

en est à sa deuxième restructuration. Il y a un an, elle a dû restructurer 65 emplois, soit 30 % de ses effectifs. Elle a été regroupée avec Canoe en mai, dans une transaction impliquant un échange d'actions qui donnait à Quebecor une participation de 63,2 %, contre 54 % précédemment.

L'action de Netgraphe s'échangeait hier, en fermeture, à 38 \$ l'action. À son zénith, en février 2000, elle touchait les 18 \$. Sa capitalisation boursière se chiffrait alors à quelque 1,5 milliard de dollars, avant que la bulle Internet n'éclate.

MARCHÉS

Dessau-Soprin construira quatre centrales en République dominicaine

MARIO SIMARD
PRESSE CANADIENNE

La République dominicaine s'en remet à l'expertise de Dessau-Soprin pour l'aider à résoudre son problème de pénurie d'électricité.

La filiale internationale de Dessau-Soprin a obtenu un contrat de 45 millions pour la réalisation de quatre projets de minicentrales à travers le pays.

«On parle de petites centrales, d'un à cinq mégawatts, qui vont aider à désenclaver l'intérieur du pays, où ils ont un sérieux problème de pénurie d'énergie», a dit en entrevue, hier, le directeur du marketing de Dessau-Soprin, Pierre Lévesque.

Les centrales seront construites à fleur d'eau, sur des systèmes d'irrigation, et ne nécessiteront donc pas d'ériger des barrages. «L'une des principales caractéristiques de ce projet est qu'il est très respectueux de l'environnement», a dit M. Lévesque. Ces pays ont souvent l'habitude d'utiliser des centrales au mazout.»

Dessau-Soprin assume l'entière responsabilité de ce projet. En plus de l'ingénierie, de l'approvisionnement, de la gestion et de la construction, la société

d'ingénierie s'est chargée du montage financier, un exercice difficile dans le cas d'un pays aux ressources limitées tel que la République dominicaine.

«Le montage financier a nécessité toute une gymnastique», a dit M. Lévesque. Il y a un mélange de tout dans ce projet, dont certaines contributions. Nous avons aussi l'appui de la Société pour l'expansion des exportations (un organisme du gouvernement fédéral), pour sécuriser une partie de ce montage.»

Les travaux devraient s'échelonner sur une trentaine de mois, à compter de septembre. M. Lévesque n'était pas en mesure de préciser, hier, combien d'employés québécois de Dessau-Soprin seront affectés à ce projet. Des employés de la société d'État d'électricité de la République dominicaine prendront aussi part aux travaux, dans le cadre d'un transfert de technologie.

«Ce sont des projets qui ne nécessitent pas d'investissements majeurs et qui contribuent au développement d'un pays», a dit M. Lévesque. On leur permet de répondre à un besoin primaire, tout en respectant l'environnement.»

Dessau-Soprin a déjà réalisé un projet semblable de minicentrales au Zaïre, depuis devenu la République démocratique du Congo. La société a de plus participé à des projets hydroélectriques d'envvergure au Pérou, en Chine, en Égypte, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, entre autres.

Les travaux devraient s'échelonner sur une trentaine de mois, à compter de septembre

Shermag demeure confiante malgré un premier trimestre difficile

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Shermag est confiante de maintenir des résultats semblables à ceux de l'année dernière en dépit du ralentissement économique aux États-Unis et d'un premier trimestre particulièrement difficile.

«L'entreprise est en santé», a affirmé hier le président et chef de la direction de Shermag, Jeffrey Casselman, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Le manufacturier de Sherbrooke avait connu une année record en 2000-2001, avec des revenus de 164,9 millions et un bénéfice net de 13,3 millions. Shermag a toutefois vu ses revenus diminuer de 5 % au premier trimestre 2001-2002 par rapport à la même période de l'exercice précédent, passant de 37,7 millions à 35,9 millions.

Le bénéfice net de 3,6 millions enregistré au premier trimestre de l'exercice 2000-2001 a carrément fondu, pour se situer à seulement 74 000 \$ au premier trimestre de l'exercice 2001-2002. Par action, le bénéfice net est passé de 0,27 \$ à 0,01 \$.

M. Casselman a affirmé que plusieurs événements exceptionnels expliquaient ces résultats déce-

vants. En premier lieu, Shermag a perdu son principal client aux États-Unis, HomeLife, en raison d'une faillite. Non seulement ce client représentait-il 13 millions de dollars canadiens de ventes par an pour Shermag, mais HomeLife devait également 2,1 millions \$US au manufacturier de Sherbrooke.

Malheureusement, cette créance était la seule que Shermag n'avait pas assurée aux États-Unis et l'entreprise ne s'attend pas à récupérer les sommes en cause. Elle a donc dû procéder à une radiation. M. Casselman a cependant soutenu que Shermag avait réussi à remplacer chez d'autres clients les produits destinés à HomeLife. Il a aussi fait valoir que tous les autres comptes américains étaient assurés, ce qui devrait éviter de telles radiations dans l'avenir.

Le président de Shermag a déclaré que des erreurs — effectuées au niveau de l'approvisionnement en bois — avaient aussi eu un effet négatif sur les résultats du premier trimestre, en gonflant les coûts d'acquisition et les inventaires. «Nous avons mis sur pied un comité de redressement et avons cessé temporairement la production dans notre scierie principale», a déclaré M. Casselman.

Il a finalement affirmé qu'un conflit de travail à l'usine de Disraeli avait également affecté négativement les résultats du premier trimestre.

Le président de Shermag a affirmé que le ralentissement économique pourrait en fait créer des occasions d'acquisition pour l'entreprise. «Lorsque l'économie ralentit, ce sont les plus faibles qui sont les plus touchés.» Shermag serait ainsi intéressée à faire l'acquisition de manufactures de meubles dans son secteur géographique, soit le Québec, le Nouveau-Brunswick et le Nord-Est américain, afin de mettre la main sur de la main-d'œuvre spécialisée.

Shermag se spécialise dans les meubles de bois de qualité présentant des lignes épurées. M. Casselman a toutefois annoncé hier que l'entreprise lancera deux nouvelles collections de style plus traditionnel, utilisant du bois de moins bonne qualité mais plus ouvragé. La fabrication de ces meubles sera confiée à un partenaire en Chine afin de bénéficier de coûts de main-d'œuvre moins élevés.

Shermag tirera profit de son infrastructure logistique pour offrir ces collections à ses clients.

TD Waterhouse pâtit des ardeurs refroidies des investisseurs

Le chiffre d'affaires atteignait 257 millions \$US, en baisse sur les 346 millions amassés durant ce trimestre en 2000

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le courtier TD Waterhouse rapportait, hier, une perte nette de 21,8 millions \$US pour le troisième trimestre, échu le 31 juillet, contre un bénéfice net de 34,5 millions un an plus tôt.

Ce résultat tient compte d'une charge de 22,4 millions \$US pour indemniser des abolitions de postes, et de frais d'amortissement de 10,3 millions, indiquant la filiale à 89 % de la Banque TD.

Les conditions restent difficiles et «l'incertitude des marchés a refroidi les ardeurs des investisseurs», indique un communiqué du président Steve McDonald. Il a aussi noté au dernier trimestre «une baisse additionnelle» de l'activité boursière de ses clients. À des analystes, M. McDonald a ensuite affirmé qu'une fois la cure minceur terminée, «nous serons bien placés pour gérer une hausse de notre volume d'activités, sans avoir à accroître nos ressources.»

Le chiffre d'affaires atteignait 257 millions \$US, en baisse sur les 346 millions amassés durant ce trimestre en 2000; pour les neuf premiers mois, les ventes se chiffraient par 887 millions, en recul marqué sur les 1,21 milliard de la même période l'an dernier.

Au total des trois trimestres, le bénéfice net n'atteint que 21,7 millions \$US, par rapport à 168,1 millions un an plus tôt.

TD Waterhouse avait annoncé, fin juillet, qu'elle retranchera 600 postes de travail, soit 9 % de l'effectif global; le courtier réunit maintenant quelque 7000 employés, contre 8300 il y a un an. Les dernières mesures ont déjà fait fermer le centre d'appels de Chicago, alors que 17 points de service aux États-Unis ferment, d'ici la fête du Travail, «afin d'accroître notre présence dans les régions qui présentent les meilleures possibilités de croissance.»

TD Waterhouse est le plus important courtier par Internet au Canada et troisième à ce chapitre aux USA.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard:
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet : www.offres.ledevoir.com • Courriel : avisdev@ledevoir.com

Avis public



Service du greffe

Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisé (C-11)

Dérogation à l'interdiction de convertir

Conformément au règlement ci-dessus, le conseil de la Ville de Montréal, à son assemblée fixée au 4 octobre 2001, à l'hôtel de ville, étudiera les demandes de dérogation à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divisé, relatives aux immeubles suivants:

- 2259-2261, avenue Wilson
- 4960-4962, avenue Lacombe
- 2251-2253, avenue Harvard
- 1815, rue Dufresne app. 1-2-3-4-5-6-7
- 2306-2308, Avenue Wilson

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes en faisant parvenir au greffier les commentaires écrits qu'elle désire faire valoir, en complétant et en signant le formulaire fourni par la Ville à cet effet. Ces commentaires doivent être reçus au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-113A, H2Y 1C6, au plus tard le lundi 3 septembre 2001. Le formulaire est disponible dans les bureaux Accès Montréal.

Pour information, veuillez vous adresser au Service de l'habitation: 872-5597 ou 872-9471.

Montréal, le 23 août 2001
Diane Charland
Greffière

Avis public



Service du greffe

Usage conditionnel

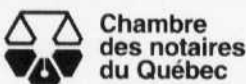
Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 12 septembre 2001 à 9h30, sera saisi de demandes d'autorisation pour exercer un usage conditionnel, pour les propriétés situées aux endroits suivants, selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., chapitre U-1):

- 300, rue Saint-Paul Est: implantation de l'usage «débit de boissons alcooliques» aux niveaux du rez-de-chaussée et de la mezzanine du local numéro 150, du Marché Bonsecours (S010545090)
- partie du bâtiment portant les numéros 3920 à 3954, rue de Rouen:

occupation à des fins de garderie - capacité d'accueil de 80 enfants. (S010489124)

Selon ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à ces demandes doit le faire par écrit au plus tard le 4 septembre 2001, à l'attention de la greffière, hôtel de ville, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 23 août 2001
Diane Charland
Greffière



AVIS DE RADIATION

Prenez avis que Réjean LeBel, autrefois notaire exerçant à Saint-Hubert, a été radié de façon permanente du Tableau de la Chambre des notaires du Québec aux termes d'une décision rendue par le Comité de discipline le 11 juillet 2001 et devenue exécutoire le 16 juillet 2001 à 15 heures 50 (dossier 26-94-00414).

L'intimé a plaidé coupable, notamment, aux chefs suivants contenus à la plainte ré-amendée et demande de radiation provisoire :

En octobre 1993, dans le cadre d'une vente, l'intimé a détourné ou utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles elle lui avait été confiée une somme de 82 626,60 \$ en remettant cette somme à une tierce partie, contrevenant ainsi aux dispositions des articles 15 b) de la Loi sur le notariat et 3.02.01 et 4.02.01 b) du Code de déontologie des notaires.

Le ou vers le 29 octobre 1993, l'intimé a tiré sur son compte en fidécommissis un chèque de 88 575,35 \$ à l'ordre d'un tiers alors qu'il ne détenait pas cette somme au crédit des personnes impliquées dans la transaction dont il est fait état au paragraphe précédent, contrevenant ainsi aux dispositions des articles 15 b) de la Loi sur le notariat et 3.02.01 et 4.02.01 b) du Code de déontologie des notaires.

Les faits mentionnés à la plainte ont eu lieu à Saint-Hubert.

Le comité a imposé à l'intimé une radiation permanente sur chacun de ces chefs et a condamné l'intimé au paiement des dépens de la cause.

Montréal, le 16 août 2001.

Lorraine Lavallée, notaire
secrétaire adjoint du Comité de discipline



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE
MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1310

(PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 1310-80)
AVIS PUBLIC est donné aux PERSONNES INTERESSÉES qu'à sa séance ordinaire du 20 août 2001, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté le premier projet de Règlement n° 1310-80 modifiant le Règlement de zonage n° 1310

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), le maire expliquera le contenu du projet de règlement n° 1310-80 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet au cours d'une ASSEMBLÉE PUBLIQUE qui aura lieu le 13 septembre 2001, à 19 h, à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, et pour laquelle un préavis de sept (7) jours est donné par la présente.

L'objet du projet de règlement n° 1310-80 est de créer les zones H-712 et H-722 à même une partie de la zone H-718 et d'établir les dispositions particulières à ces zones.

Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le territoire visé par le règlement comprend la zone concernée H-718 et les zones contiguës H-530-D, H-615, P-405, C-208 décrites ci-après:

ZONE H-718 délimitée comme suit:
Au nord-est: par la ligne arrière des lots donnant sur le boulevard Graham côté nord-est.
Au sud-est: par le chemin Athlone.
Au sud-ouest: par le boulevard Graham.
Au nord-ouest: par l'avenue Kindersley.

ZONE H-530-D délimitée comme suit:
Au nord: par l'avenue Morrison.
À l'est: par la ligne arrière des lots donnant sur le chemin Dunkirk côté ouest.

Au sud: par l'avenue Hudson excluant la zone H-616.
Au sud-ouest: par la ligne arrière des lots donnant sur le boulevard Graham côté nord-ouest.
À l'ouest: par le chemin Winton excluant la zone H-530-C.
ZONE H-615 délimitée comme suit:
Au nord: par la ligne arrière des lots donnant sur le boulevard Graham côté nord entre les avenues Kindersley et Lazard.
À l'est: par l'avenue Kindersley et la zone C-217.
Au sud: par la ligne arrière des lots donnant sur le boulevard Graham côté sud.
À l'ouest: par l'avenue Lazard.
ZONE P-405 délimitée comme suit:
Au nord: par l'avenue Kindersley et la ligne latérale nord des lots 619-104 et 620-137.
Au nord-est: par le boulevard Graham.
Au sud-est: par le croisissant Lombard.
Au sud-ouest: par la ligne arrière des lots donnant sur le boulevard Graham côté sud-ouest.
Au sud: par le croisissant Sherwood et l'avenue Carlyle.
À l'ouest: par le chemin Dunvegan.
ZONE C-208 délimitée comme suit:
Au nord: par l'avenue Hudson.
À l'est: par la ligne latérale est du lot 622-288.
Au sud: par le boulevard Graham.
À l'ouest: par l'avenue Athlone.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet de règlement et l'illustration des zones décrites ci-haut durant les heures d'ouverture, au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Donné à Ville Mont-Royal, le 23 août 2001.

Marie Turanne, o.m.a.
greffière adjointe

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-22-06219-014
-PROCÉDURE ALLIÉE-
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
MICHEL MARTIN
PRÉSENT GREFFIER
ADJOINT
LOCATION DE VOITURES
COMPACTE LTÉE
Demanderesse
CARLA DIABO LAZORE
et
ALEX LAZORE
Défendeurs

ASSIGNATION
ORDRE EST DONNÉ à Carla Diabo Lazore et Alex Lazore de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame, à Montréal, Québec, salle 1100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration par voie de procédure assignée, avis à la partie défenderesse, liste des pièces remises et pièces P-1 à P-3 en laisse a été remise au greffe à l'intention de Carla Diabo Lazore et Alex Lazore.
Lieu: Montréal
Date: Le 20 août 2001
MICHEL MARTIN
GREFFIER ADJOINT



APPEL D'OFFRES

Soumissions cachetées, visant la fourniture de marchandises, l'exécution de travaux ou services énumérés ci-après, adressées au Greffier de la Ville, 4555, rue de Verdun, Verdun (Québec), H4G 1M4.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 à la date d'ouverture déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Greffier de la Ville, local 212, 4555, rue de Verdun, Verdun (Québec), H4G 1M4.

NO DU PROJET: S01/021
Construction d'une passerelle peinte entre la marina et l'aréna Guy-Gagnon

DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS: Le jeudi 23 août 2001

OUVERTURE: Date: Le vendredi 14 septembre 2001
Heure: 10h30

Endroit: Hôtel de Ville, salle 302
4555, rue de Verdun Verdun (Québec)

COÛT POUR DOCUMENTS: 100,00 \$ (non remboursable)

GARANTIE DE SOUMISSION EXIGÉE: 10 % du total de la soumission et valide pour soixante (60) jours.

Tout versement par chèque visé ou mandat sera fait à l'ordre de la Ville de Verdun.

Seules les personnes, corporations et compagnies qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

La Ville de Verdun ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et à n'encourir aucune responsabilité pour les frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Verdun (Québec) ce 23 août 2001
Louise Hébert
Greffière

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC concernant une demande de démolition d'un immeuble sis au 1048, chemin Waterloo, Ville Mont-Royal.

AVIS PUBLIC est donné par la présente aux RÉSIDENTS de Ville Mont-Royal et À QUI DE DROIT.

QUE conformément au Règlement n° 1273, régissant la démolition des immeubles, le Comité d'étude des demandes de permis de démolition de Ville Mont-Royal tiendra une SÉANCE le mardi 11 septembre 2001 à 19 h à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

QUE cette séance a pour but d'examiner la demande de démolition de l'immeuble situé au 1048, chemin Waterloo, Ville Mont-Royal (le lot n° 1679710 aux Plan et livre de renseignements de la Paroisse de Saint-Laurent).

QUE toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public mentionné à l'article 6.1 du règlement, ou, à défaut dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville.

QUE toute personne intéressée peut se faire entendre du Comité à ladite séance relativement à cette demande.

Donné à Ville Mont-Royal le 23 août 2001.
La greffière,
Marie Turanne, o.m.a.



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:

No 9267 Travaux de construction de la bibliothèque Sylvain-Garneau, du poste de police communautaire 5 et du comptoir de loisirs 5 (règlement numéro L-10100)

Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 18 septembre 2001 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1 Place du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval.

1. Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique, pourront être obtenus au Service de l'ingénierie, 1333, boulevard Chomedey, bureau 103, Chomedey, Ville de Laval, du lundi au jeudi inclusivement entre 8:15 à 12 heures (midi), et ce, moyennant un dépôt de 120 \$ non remboursable.

2. Seront considérées toutes soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville de Laval et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées audit cahier des charges.

3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom de l'entrepreneur et être présentées sur les formules préparées à cet effet.

4. Seules les soumissions reçues dans le délai susdit seront ouvertes à 12 heures (midi) ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Laval ce 23 août 2001

Me Chantal Sainte-Marie
greffière adjointe

Avis public



Service du greffe

ERRATUM

Dans la parution de son avis public du 16 août dernier, selon les Règlements et Ordonnances portant les numéros 975 et 1003 et 976 et 1004 une erreur s'est glissée.

En effet, aux ordonnances 975 et 1003, on aurait dû lire ce qui suit:

- Ordonnances relatives à l'événement «Festival des Films du Monde».

Aussi, aurait dû paraître les ordonnances 976 et 1004 Ordonnances relatives à l'événement «FestiBlues». Nous vous prions de vouloir nous excuser des inconvénients que cette erreur aurait pu causer.

Montréal, le 23 août 2001

Diane Charland
Greffière



VENTE POUR TAXES — AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le Conseil municipal de la Cité de Côte Saint-Luc, par une résolution en date du 6 août 2001 a ordonné à la sous-signée, conformément aux dispositions de la Loi sur les Cités et Villes, de vendre l'immeuble ci-dessous décrit pour satisfaire au paiement des arriérés des taxes municipales, générales ou spéciales et scolaires s'il y a lieu, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, ledit immeuble sera vendu par enchère publique dans la Salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville de Côte Saint-Luc, 5801 boulevard Cavendish, Cité de Côte Saint-Luc, le 12^e jour de septembre 2001, à dix heures de l'avant-midi, heure avancée de l'est.

Toutefois, cet immeuble sera exclu de la vente, si lesdites taxes pour l'année 2001 et les années antérieures, intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

L'immeuble ci-dessus décrit sera vendu, sujet au droit de retrait d'un an, il fait partie du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Il sera vendu avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujet à tous les droits acquis de la Cité de Côte Saint-Luc et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, et à toutes déclarations de copropriété pouvant l'affecter.

Le prix d'adjudication de cet immeuble sera payable immédiatement en monnaie légale ou par chèque versé fait au nom de la Cité de Côte Saint-Luc.

Les représentants de corporations doivent être en possession d'une résolution de leur corporation les autorisant à agir et ladite résolution doit spécifiquement mentionner leur nom, fonction au sein de la corporation, date et lieu de naissance, et adresse personnelle.

Numéro matricule: 9137-56-5652-6-001-0058
Adresse de la propriété: 5950 Cavendish # 607
Cadastre: 1565021, 1565022, 1564234, 1858952, 1858953
Propriétaire: 144945 Canada inc.

En foi de quoi j'ai signé à Côte Saint-Luc, ce 23^e jour d'août 2001.
Greffière
Marie J. Habra, o.m.a.

Changeement de nom d'une personne majeure
Prenez avis que BENNY SAFRAN dont l'adresse du domicile est le 437, AVENUE HUDSON MONTREAL-OUEST, QUÉBEC H4X 1W9 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de BENNY GRAU.

BENNY SAFRAN
AUGUST 9, 2001 à MONTRÉAL
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie LES INVESTISSEMENTS CULLIERIER INC demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 21 août 2001.
POTHIER DELISLE
Avocats de la compagnie

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
PROCÉDURE ALLIÉE: 500-22-037595-991 PASQUALE FASTA
Partie demanderesse ANTOINE ACHÉM ET LES ALIMENTS AL-DAIA INC
Partie défenderesse, AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de ANTOINE ACHÉM ET LES ALIMENTS AL-DAIA INC seront vendus par huissier le 4 SEPTEMBRE 2001 à 10:00 au 4235, Rang du Haut St-François, Laval, QC, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 TRACTEUR A GAZON BOLENEZ à ROUES 6-214 ANNÉE 1985 COULEUR BEIGE. Conditions: argent comptant ou chèque visé Pietro Macera, H.J. District de Montréal; MACERA & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, 31, rue St-Jacques ouest, r.c., Montréal, Québec, H2Y 1K9. Tel: (514)848-0979, fax: (514)848-7016.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-258980-014
COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille
Présent: Le Greffier adjoint Kasongo Ngandu
Partie demanderesse Sesawo Katende
Partie défenderesse ASSIGNATION
ORDRE EST donné à monsieur Sesawo Katende, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, rue St-Antoine, Ville et district de Montréal, salle 1100, dans les 30 jours de la date de publication du présent avis dans le Devoir.



APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plus d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise:

www.hydroquebec.com/soumissionnez
ou en composant un des numéros de téléphone suivants:
Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 1384-4
AVIS PUBLIC est donné aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et À QUI DE DROIT qu'à sa séance extraordinaire tenue le 20 août 2001, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté le Règlement n° 1384-4 sur la circulation et le stationnement en ce qui a trait à l'attelage sur les véhicules relatif aux ventes de garage.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce règlement durant les heures d'ouverture, au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.
Donné à Ville Mont-Royal le 23 août 2001.

La greffière,
Marie Turanne, o.m.a.



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION DES COMPTES D'EAU POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JUIN 2000 AU 31 MAI 2001 SECTEUR RÉSIDENTIEL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux CONTRIBUABLES de Ville Mont-Royal et À QUI DE DROIT que le rôle de perception des comptes d'eau pour la période du 1^{er} juin 2000 au 31 mai 2001 a été déposé le 20 août 2001 au bureau du trésorier de la Ville, hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal (Québec). Les comptes d'eau exigibles le 26 sept 2001 seront expédiés le 27 août 2001.

Afin d'éviter les frais de recouvrement et d'administration et conformément à l'article 503 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19), veuillez être avisés qu'aucun autre avis ne sera donné à cette fin.

Donné à Ville Mont-Royal 20 août 2001.

Le trésorier,
Richard Brunet, CA



APPEL D'OFFRES

La Ville de Pointe-Claire demande des soumissions pour:
Le projet : PV10001 Fournir des services d'excavations diverses et services connexes pour l'année 2001

Informations : Service de l'ingénierie, (514) 630-1208

Les documents de soumission peuvent être obtenus, au coût de 25,00 \$ (T.P.S. no: 122285620RT et T.V.Q. no: 1006125456T00004 incluses), payable en argent comptant ou par chèque visé, non remboursable, au nom de la Ville de Pointe-Claire, à compter de jeudi le 23 août 2001 au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée, aux heures d'ouverture des bureaux, soit :

Du lundi au vendredi inclusivement (jusqu'au 31 août) de 08h00 à 16h00

Du lundi au vendredi inclusivement (à compter du 4 septembre) de 08h30 à 16h30

La Ville de Pointe-Claire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions dans les enveloppes scellées, fournies par la Ville de Pointe-Claire, seront reçues au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, vendredi le 7 septembre 2001, 11h00, et seront ouvertes publiquement le même jour, soit à 11h05, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Pointe-Claire (deuxième étage).

Le projet : PG10003 Travaux d'aménagement d'un lieu d'élimination des neiges usées - Site de l'Aviation

Informations : Service de l'ingénierie, (514) 630-1208

Les documents de soumission peuvent être obtenus, au coût de 100,00 \$ (T.P.S. no: 122285620RT et T.V.Q. no: 1006125456T00004 incluses), payable en argent comptant ou par chèque visé, non remboursable, au nom de la Ville de Pointe-Claire, à compter de jeudi le 23 août 2001 au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée, aux heures d'ouverture des bureaux, soit :

Du lundi au vendredi inclusivement (jusqu'au 31 août) de 08h00 à 16h00

Du lundi au vendredi inclusivement (à compter du 4 septembre) de 08h30 à 16h30

L'entrepreneur qui ne possède pas déjà une copie officielle du Cahier des charges de la Ville de Pointe-Claire, édition 1995, dûment enregistrée à son nom, doit s'en procurer un exemplaire au Service de l'ingénierie, moyennant la somme non remboursable de 50 \$.

La Ville de Pointe-Claire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions dans les enveloppes scellées, fournies par la Ville de Pointe-Claire, seront reçues au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, jusqu'à vendredi le 14 septembre 2001, 11h00, et seront ouvertes publiquement le même jour, soit à 11h05, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Pointe-Claire (deuxième étage).



Partie demanderesse Sesawo Katende
Partie défenderesse ASSIGNATION
ORDRE EST donné à monsieur Sesawo Katende, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, rue St-Antoine, Ville et district de Montréal, salle 1100, dans les 30 jours de la date de publication du présent avis dans le Devoir.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de monsieur Sesawo Katende.

Lieu: Montréal (Québec)
Date: 2001 AOÛT 01
Michel Martin
Greffier adjoint

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec), 9046-7200 QUÉBEC INC. s'adressera à l'inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et que une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Montréal, province de Québec, le 31 juillet 2001.
Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN ELLIOTT

ÉCONOMIE

ARGENTINE

Le FMI ne veut pas porter seul le fardeau de l'aide financière

JEAN-LOUIS DOUBLET
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le Fonds monétaire international (FMI) ne veut pas porter seul le fardeau du soutien à l'Argentine et a demandé en conséquence à Buenos Aires de trouver un accord avec ses créanciers pour restructurer sa dette.

En acceptant mardi d'augmenter de huit milliards de dollars la ligne de crédit actuellement ouverte pour l'Argentine, la portant au total à 22 milliards de dollars, le FMI a demandé à ce que les autorités de Buenos Aires prévoient une «opération volontaire [...] pour augmenter la viabilité du profil de la dette argentine».

«Ce qu'ils essayent de faire, c'est de trouver un moyen de garantir la viabilité de la dette argentine. Avec trois ans de récession et la baisse des recettes budgétaires, il est très difficile pour ce pays, même avec une aide supplémentaire, de stabiliser la situation sans réduire sa dette», a expliqué Theresa Paiz-Fredel, analyste pour l'agence de notation financière Fitch à New York.

La dette publique argentine atteint 130 milliards de dollars et le budget croule sous le poids de son service. Au début de juin, les autorités du pays ont déjà procédé à un échange de dette pour en rallonger la maturité et reporter les échéances.

La renégociation de la dette auprès des investisseurs publics se fait dans le cadre ordonné du Club de Paris mais celle avec le secteur privé dépend du bon vouloir des créanciers.

En cas de défaut sur la dette, comme dans le cas de l'Équateur fin 1999, les investisseurs privés essayent de limiter au maximum leurs pertes. Dans le cadre des négociations avec Quito, ils avaient finalement accepté une réduction de 40 % du capital nominal de leurs titres.

Avec l'Argentine, le processus se déroulerait sur une base volontaire et le manque à gagner serait très certainement inférieur et pourrait se limiter à un report des échéances.

Selon Theresa Paiz-Fredel, «une possibilité serait d'avoir une garantie de la Banque mondiale. Si les Argentins restructurent une partie de la dette et obtiennent la garantie pour l'autre, ils pourraient abaisser le coût du service de la dette et les taux d'intérêt», souligne-t-elle.

Jusqu'à présent, le FMI se contentait d'apporter à un pays en difficulté des fonds pour renforcer les réserves détenues par la banque centrale et défendre sa monnaie. Cet argent, qui provient des budgets publics, servait en grande partie à payer les intérêts sur la dette aux investisseurs privés, créant ce que la communauté financière appelle pudiquement un «aléa moral» (moral hazard).

L'actuelle administration américaine s'est élevée contre cet aléa, estimant qu'il n'appartient pas aux contribuables de faire les frais des risques pris par les spéculateurs financiers. Si Washington a soutenu finalement une augmentation de l'aide du FMI à l'Argentine, c'est en échange de cet engagement à restructurer ou rééchelonner la dette avec le secteur privé.

«Une partie du programme est spécifiquement destinée à aider à une restructuration volontaire de la dette argentine pour rendre sa situation budgétaire plus supportable», a souligné dans un communiqué le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill.

Le gouvernement argentin doit aussi appliquer rigoureusement son programme de déficit budgétaire zéro. Sur les huit milliards de dollars, cinq seront disponibles dès l'accord formel du conseil d'administration du FMI obtenu début septembre, mais les trois milliards restants seront versés en fonction des progrès réalisés dans l'assainissement des finances publiques et les discussions sur la restructuration de la dette.

Le dollar est tombé hier à son plus bas niveau depuis le 13 mars

Un bol d'air frais pour les exportateurs américains

CHRISTOPHE VOGT
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — La rapide baisse du dollar va apporter un bol d'air frais aux multinationales et aux exportateurs américains qui se débattent avec le plus fort ralentissement de l'économie depuis dix ans mais représente aussi le risque de faire fuir les investisseurs étrangers et leurs précieux milliards.

Le dollar est tombé hier à son plus bas niveau depuis le 13 mars par rapport à l'euro et il a également reculé ces derniers temps par rapport au yen.

Il ne fait aucun doute que les responsables des multinationales américaines et des entreprises qui dépendent de l'exportation pour écouler leurs produits poussent un soupir de soulagement.

«Le dollar a seulement commencé à baisser depuis un mois. Il est trop tôt pour quantifier l'effet de la baisse du billet vert sur les entreprises américaines, a toutefois souligné Michael Rosenberg, analyste chez Deutsche Bank à New York.

Un dollar plus faible rend les produits américains plus faciles à exporter parce qu'ils sont moins chers pour les clients étrangers et les grandes multinationales tirent plus de profits de leurs ventes à l'étranger parce que la conversion en dollars est plus favorable.

A titre d'exemple, la force du billet vert a rogné le bénéfice du géant du tabac et de l'alimentation Philip Morris de 177 millions de dollars au deuxième trimestre. Gillette a également souffert. Des taux de change défavorables ont amputé le chiffre d'affaires du groupe, qui vend des rasoirs, des piles et des produits d'hygiène dans le monde entier, de 4 % au deuxième trimestre, soit environ 80 millions de dol-

lars. Procter and Gamble et McDonald's, parmi d'autres, ont aussi dénoncé le dollar fort.

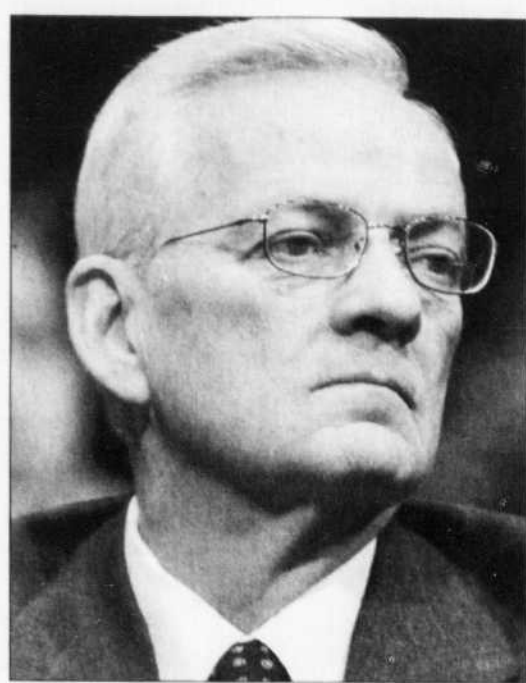
Début juin, l'association des manufacturiers américains (NAM) avait envoyé une lettre sommant le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, de faire baisser d'urgence le dollar dont le niveau élevé affecte les exportations, la production et l'emploi.

Les experts sont d'accord pour juger que le niveau du dollar était beaucoup trop élevé et ne reflétait pas la réalité de l'économie américaine, qui encaisse l'explosion de la bulle Internet et connaît son plus fort ralentissement économique depuis le début des années 90. Mais ils sont divisés sur la durabilité du phénomène de baisse, les investisseurs ayant jusqu'à présent fait montre d'une plus grande confiance dans les capacités d'une économie américaine, même fortement ralentie, que dans celles de l'Europe ou du Japon.

Michael Rosenberg est convaincu que le rééquilibrage par rapport à l'euro va se poursuivre mais il estime que «la récente force du yen n'est pas soutenable» en raison des difficultés récurrentes que connaît l'économie japonaise.

Robert Sinche, spécialiste des changes de Citibank, pense que la baisse n'est que passagère. «Bien que les flux de capitaux devraient en général avoir un effet négatif sur le dollar, nous anticipons que l'environnement économique va être de plus en plus positif pour le dollar dans les mois à venir», parce que la croissance va s'accélérer, a-t-il indiqué.

La baisse du dollar n'a pas que des effets positifs pour les États-Unis. Si elle devait s'accélérer, les investisseurs pourraient prendre peur et retirer les milliards de dollars dont les Américains ont besoin pour financer leurs gigantesque dette et déficit des comptes courants.



Le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill.

Une chute du dollar pourrait aussi, selon certains économistes, provoquer un regain d'inflation et pousser la banque centrale américaine à augmenter ses taux alors que l'économie n'est pas encore sortie du bois.

AOL joue les synergies avec Time Warner et supprime 1700 emplois

VALÉRIE LEROUX
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — La nouvelle vague de suppressions d'emplois décidée par America Online (AOL) va permettre d'accélérer les synergies au sein du groupe AOL Time Warner, qui subit à son tour la déprime du marché publicitaire.

La plus grande compagnie Internet du monde, qui emploie 16 000 personnes, a annoncé mardi soir qu'elle allait supprimer 1700 postes, sans donner de détails sur les services qui seraient touchés.

En janvier 2001, lorsque la fusion d'AOL et du géant américain des médias Time Warner est devenue effective, le nouveau groupe avait déjà supprimé 2400 emplois, dont 700 dans sa division Internet.

«Sept mois après la fusion, nous continuons d'étudier les synergies qui peuvent être renforcées au sein d'AOL Time Warner et de les mettre en œuvre», a déclaré le p.d.g. d'America Online, Barry Schuler, dans un communiqué.

Ces synergies s'imposent en raison des activités croisées d'AOL et

de Time Warner dans Internet — le groupe de médias possède aussi de puissants sites comme CNN.com — et plus généralement d'une unité à une autre. «Ils ont acquis des dizaines d'opérations en ligne ces dernières années. Il s'agit aujourd'hui de les consolider», a relevé Tom Wolzstein, analyste médias de l'institut financier Sanford C. Bernstein, hier sur la chaîne CNBC.

«La compagnie ne cesse de consolider ses opérations depuis la fusion [...] et va continuer de le faire au cours des prochaines années», a-t-il ajouté.

Ces synergies se traduisent aussi par de précieuses promotions croisées entre les différentes activités du groupe, sans parler du partage de contenus. Time engrange ainsi 100 000 nouveaux abonnements par mois grâce à la publicité diffusée sur AOL en faveur du magazine.

AOL a aussi le vent en poupe. À la fin de juin, il comptait 30,1 millions d'abonnés, soit 1,3 million de plus qu'à la fin avril. Au deuxième trimestre, son chiffre a augmenté de 13 % au total à 2,1 milliards de dollars.

L'ensemble de la compagnie — y compris AOL — commence à souffrir toutefois du recul du marché publicitaire, même si elle est moins affectée que d'autres groupes de médias, ses revenus étant plus diversifiés, grâce notamment aux abonnements.

Dans ce contexte, les analystes doutent de plus en plus qu'AOL Time Warner puisse remplir ses objectifs financiers pour 2001, soit un chiffre d'affaires de 40 milliards de dollars et un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements de 11 milliards de dollars. «Vu les conditions de marché, les objectifs pour 2001 sont peut-être ambitieux», estime Holly Becker, analyste Internet de la banque d'investissement Lehman Brothers.

De son côté, AOL Time Warner réévalue tout lien entre les dernières suppressions d'emplois et la nécessité de remplir ses objectifs. «Nous réorganisons AOL chaque année [...] Nous aurions fait exactement la même chose même si nous n'avions pas fusionné avec Time Warner», a déclaré Barry Schuler dans le quotidien Wall Street Journal.

Des pays africains veulent attirer plus d'investissements

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kampala — Neuf pays africains se sont accordés sur la nécessité de se mobiliser pour relancer l'économie locale afin d'attirer les investisseurs en Afrique, à l'issue d'une conférence organisée sur ce thème à Kampala.

Ces responsables politiques, ainsi que des hommes d'affaires du continent et des Caraïbes, ont appelé à porter «une plus grande attention aux moyens de faire de l'Afrique une nouvelle destination mondiale d'investissements», dans une série de résolutions présentées hier.

Ces résolutions sont le fruit de quatre jours de discussions dans le cadre de la conférence sur les investissements étrangers dans les pays en voie de développement, intitulée «Global 2001, dialogue international pour un partenariat intelligent» et qui s'est achevée mardi.

Parmi les participants figuraient les présidents d'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, du Mozambique, Joaquim Chissano, de Tanzanie, Benjamin Mkapa, de l'Ouganda, Yoweri Museveni, du Kenya, Daniel arap Moi, du Soudan, Omar el-Beshir, du Botswana, Festus Mogade, du Burundi, Pierre Buyoya, du Malawi Bakili Muluzi, ainsi que le premier ministre malaisien, Mahathir Moahamad.

En dehors de l'Afrique du Sud, il y a un manque de capacité publique et privée pour identifier des secteurs compétitifs et définir des opportunités commerciales spécifiques, a relevé un responsable de la Banque mondiale, Ken Kwaku. «Les diplomates africains ont très peu, voire aucune capacité au niveau de la diplomatie économique ou commerciale et semblent plus préoccupés par d'autres problèmes que par l'obtention d'accords commerciaux», a déclaré Ken Kwaku.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.comSuite des avis
de la page B 4VILLE
MONT-ROYAL

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

(PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 1317-6)

AVIS PUBLIC est donné aux PERSONNES INTERESSÉES qu'à la séance ordinaire du 20 août 2001, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté le premier projet de Règlement n° 1317-6 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 1317.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), le maire expliquera le contenu du projet de règlement n° 1317-6 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet au cours d'une ASSEMBLÉE PUBLIQUE qui aura lieu le 13 septembre 2001, à 19 h., à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, et pour laquelle un préavis de sept (7) jours est donné par la présente.

L'objet du Projet de règlement n° 1317-6 est d'établir les objectifs et critères s'appliquant au centre-ville.

Le projet de règlement ne convient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'ensemble des zones du centre-ville visées par ce règlement est approximativement délimitée par les rues

Limite de la zone du centre-ville

Limite nord :

Coin Graham / Kindersley jusqu'au coin Athlone / Hudson en passant par Graham / Athlone, incluant l'édifice au nord-ouest du coin Graham / Kindersley et la rangée d'édifices entre Kindersley et Athlone au nord de Graham.

Coin Athlone / Hudson jusqu'au coin Dunkirk / Hudson, passer sur la voie ferrée jusqu'au coin Régent / Canora. Coin Régent / Canora jusqu'à Balfour / Régent incluant l'Académie Saint-Clément.

Limite est :

Coin Balfour / Régent jusqu'à Graham / Régent.

Coin Graham / Régent jusqu'à Canora / Wicksteed en passant par Merit / Wicksteed incluant les trois édifices entre Régent et Wicksteed au nord de Graham et l'édifice entre Merit et Wicksteed au sud de Graham.

Limite sud :

Coin Canora / Wicksteed, passer sur la voie ferrée jusqu'au chemin Dunkirk pour inclure le parc de récréation du Mont-Royal.

Limite ouest :

Coin Roosevelt / Churchill jusqu'à Sherwood / Carlyle (en croisant les rues Chester et Portland sur Sherwood) incluant l'église Anglicane St-Pier.

Coin Sherwood / Carlyle jusqu'à Kindersley / Sherwood incluant l'école primaire Carlyle.

Coin Kindersley / Sherwood jusqu'à Graham / Kindersley incluant les deux édifices à l'ouest de Kindersley et au sud de Graham.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet de règlement et l'illustration des zones décrites ci-haut durant les heures d'ouverture, au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Donné à Ville Mont-Royal, le 23 août 2001.

Marie Turetta, o.m.a.

greffière

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 15 août 2001, a édicté les ordonnances suivantes:

965 et 1041 Ordonnances relatives à l'événement «Épluchette de bié d'Inde du Jardin communautaire Étienne-Desmarceaux»

990 et 1024 Ordonnances relatives à l'événement «Les Championnats régionaux de Baseball Montréal»

991 et 1025 Ordonnances relatives à l'événement «21^e Journée annuelle Terry Fox»

992 et 1026 Ordonnances relatives à l'événement «Fête de Sainte-Anne»

993 et 1027 Ordonnances relatives à l'événement «Épluchette de bié d'Inde paroisse Sacré-Coeur»

994 et 1028 Ordonnances relatives à l'événement «Épluchette de bié d'Inde Centre-Sud»

995 et 1029 Ordonnances relatives à l'événement «Exposition Couleur d'Art 2001»

996 et 1030 Ordonnances relatives à l'événement «Fête de quartier Jardin Souigny»

997 et 1031 Ordonnances relatives à l'événement «Fête au Skate-Parc»

998 et 1032 Ordonnances relatives à l'événement «Fête familiale du CHSLD de Bourget»

999 et 1033 Ordonnances relatives à l'événement «Épluchette de bié d'Inde Entre Voisins»

1000 et 1034 Ordonnances relatives à l'événement «Épluchette de bié d'Inde de l'Association des propriétaires de chiens»

1001 et 1036 Ordonnances relatives à l'événement «Épluchette annuelle du Jardin Monsabré»

1002 et 1037 Ordonnances relatives à l'événement «Tournoi annuel de soccer»

1003 et 1040 Ordonnances relatives à l'événement «Pique-Nique 2001»

Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P.1, a. 8)

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20)

1023 Ordonnance relative à l'événement «Vigile en mémoire des victimes de la drogue et de la prostitution»

1035 Ordonnance relative à l'événement «Fête de la rentrée scolaire de l'École Sainte-Claire»

1038 Ordonnance relative à l'événement «Fête de la rentrée»

1039 Ordonnance relative à l'événement «Dévoilement d'un buste de René Lévesque au siège social d'Hydro-Québec»

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20)

1 Ordonnance modifiant le montant de valeur foncière et limitant le montant global de subvention»

Règlement sur les subventions à la rénovation résidentielle (travaux mineurs) (R.R.V.M., chapitre S-8.1.1, a. 17)

145 Ordonnance relative à l'événement «Fête de quartier Jardin Souigny»

Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., chapitre U-1, a. 553)

Montréal, le 23 août 2001

Diane Charland
Greffière

Avis public

Ville de Montréal

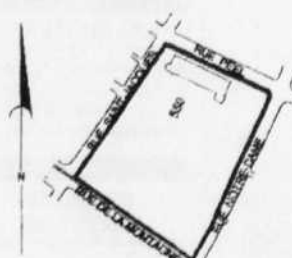
Service du greffe

Étude d'un programme de développement

Construction de bâtiments résidentiels et commerciaux

Rues De La Montagne/Saint-Jacques/Peel/Notre-Dame

La COMPAGNIE TRUE NORTH PROPERTIES LTD sollicite l'autorisation de la Ville de Montréal pour construire et occuper un ensemble de bâtiments à des fins résidentielle et commerciale sur le site autrefois pressenti pour accueillir un stade de baseball, délimité par les rues De La Montagne, Saint-Jacques, Peel et Notre-Dame tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous:



Les principales caractéristiques de ce projet sont:

- un emplacement d'une superficie de 53,888 m² (5,38 hectares) subdivisé en 2 îlots par le prolongement de la rue Jean-D'Estrées;
- sur l'îlot ouest, la construction de 7 bâtiments résidentiels dont la hauteur varie de 10 à 27 étages;
- sur l'îlot est, la construction de 4 bâtiments à des fins principalement commerciales dont la hauteur varie de 3 à 32 étages;

- la réalisation d'un ensemble comprenant 1 940 logements, un hôtel de 300 chambres et une superficie commerciale totale de 31 442 m² (338 455 pi²);

- la desserte du projet par une aire de stationnement en sous-sol sur 2 niveaux de 2200 unités et par des aires de stationnement au sol totalisant 25 cases.

Ce projet déroge à la réglementation d'urbanisme quant aux hauteurs maximale et minimale, à l'alignement de construction et aux dispositions concernant l'aménagement d'une aire de stationnement extérieure dans l'arrondissement Ville-Marie.

Conformément au Règlement sur la procédure d'approbation de projets de construction, de modification ou d'occupation et sur la Commission Jacques-Viger (R.R.V.M., chapitre P-7), toute personne intéressée qui désire formuler des commentaires relativement à ce programme doit le faire par écrit au plus tard le 28 septembre 2001, en mentionnant le numéro de référence S010545076, à l'attention de la greffière, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal H2Y 1C6.

Un document d'information peut être consulté au Bureau Accès Montréal Ville-Marie, 275, rue Notre-Dame Est (872-6395). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service du développement économique et urbaine au 872-4469.

Montréal, le 23 août 2001

Diane Charland
Greffière

LE DEVOIR

LES SPORTS

EN BREF

Le Québec domine sur l'eau

London (PC) — Les épreuves de sprint en canoë-kayak ont été l'affaire des Québécois, qui ont enlevé la moitié des huit médailles d'or à l'enjeu au lac Fanshawe, hier. Pierre-André Cloutier, de Trois-Rivières, a été la «vedette du jour» en mettant la main sur deux d'entre elles, en K-1 et en K-2. Emilie Fournel de Dorval, gagnante de trois médailles d'argent au cours des deux premières journées, a finalement mis la main sur la médaille d'or en K-1 féminin. Amélie Touzin-Boyer, de Lachine, et Mélissa Bonin, de Cap-de-la-Madeleine, ont ramé fort vers la fin pour également l'emporter de justesse en K-2. Les canoëistes Eric Dauphin et Jean-Philippe Mayer, tous deux de Lachine, ont mérité une médaille d'argent.

Le retour de Jordan

New York (PC) — Un autre pas a été franchi en vue du retour au jeu de Michael Jordan, selon le *New York Post*. Le journal rapporte que le commissaire de la NBA, David Stern, le propriétaire des Capitals de Washington, Ted Leonsis, et un ami personnel de Jordan, Curtis Polk, se sont rencontrés à New York la semaine dernière pour discuter d'un possible retour de la mégastar dans l'uniforme des Wizards de Washington. Le plan prévoyait que Jordan vendrait ses actions minoritaires dans le Wizard à Abe Pollin puis achèterait des actions supplémentaires de l'équipe de hockey. Il pourrait aussi devenir actionnaire du MCI Center. Jordan a déclaré cette semaine qu'il ne reviendrait pas au jeu si le dossier ne débloque pas plus rapidement.

HOCKEY

Hull passe aux Red Wings

ASSOCIATED PRESS ET PRESSE CANADIENNE

Brett Hull a finalement conclu une entente de deux ans avec les Red Wings de Detroit.

Selon une source au sein de l'équipe, le hockeyeur de 37 ans et joueur autonome sans restriction recevra environ neuf millions. La saison dernière, il a enregistré 39 buts avec les Stars de Dallas.

Hull était également convoité par les Rangers de New York et le Canadien, qui lui auraient tous deux offert dix millions pour un contrat de même durée.

«Detroit m'est apparu fait sur mesure pour moi», a commenté Hull sur les ondes d'une station de radio de Vancouver. «J'ai des amis dans l'équipe. Ils ont une chance de gagner la coupe Stanley. C'est près de chez moi. Et je voulais rester dans l'Association Ouest. Je n'ai rien vu de négatif, et c'est ce qui m'a persuadé.»

Hull croit même que des joueurs des Red Wings ont accepté de recevoir une partie de leur salaire à paiement différé, comme il l'a fait lui-même, pour faciliter son engagement.

À Detroit, il rejoint deux autres vétérans acquis au cours de l'été, soit le gardien Dominik Hasek et Luc Robitaille, un autre attaquant.

«En engageant Brett Hull, nous avons ajouté beaucoup de puissance à l'aile droite», a commenté le directeur général, Ken Holland, par voie de communiqué. «Il a une habileté remarquable qui en fait un des meilleurs marqueurs de l'histoire.»

Hull va entreprendre la saison

2001-02 au deuxième rang des marqueurs de la LNH, tout juste derrière Mark Messier, des Rangers de New York (649-651). Mario Lemieux devrait les dépasser puisqu'il en a 650, suivi de deux nouveaux coéquipiers de Hull, Steve Yzerman, 645, et Robitaille, 590.

Les Red Wings comptent donc trois des cinq meilleurs marqueurs actuels de la LNH, et trois des 13 meilleurs de l'histoire, mais aussi 10 joueurs de 34 ans et plus.

Une conférence de presse a été convoquée hier après-midi pour introduire Hull à Detroit.

Agent libre

André Savard ne tient pas rigueur à Brett Hull d'avoir choisi Detroit même si le directeur général du Canadien a confirmé que son offre était bel et bien d'environ un million de plus.

À ce sujet, Savard n'a pas nié que le fait que les Red Wings aient une bien meilleure équipe que le Canadien depuis plusieurs années a aussi pu compter.

«Quand l'agent libre, tu pèses le pour et le contre. Il y a des critères importants. Et il faut aussi que tu aies des résultats.»

Avec l'engagement de Hull, c'est la fin de la course aux joueurs autonomes pour Savard. L'édition 2001-02 du Canadien devrait donc être composée des éléments actuels.

Savard peut se vanter d'avoir ajouté quatre joueurs d'expérience à sa formation, Perreault, Juneau ainsi qu'Andreas Dackell et Stéphane Quintal, sans avoir à céder aucun joueur en retour.

Les Expos

Pavano retourne aux lignes mineures

MICHEL LAJEUNESSE PRESSE CANADIENNE

«À cause d'un tout petit ajustement que je dois faire à mon élan, j'ai perdu mon job, j'ai subi deux défaites, j'ai fait perdre deux matchs à mon équipe et j'ai hypothéqué le travail des releveurs.»

Carl Pavano était déçu. Jeff Torborg venait de lui signifier hier, comme il fallait s'y attendre, qu'il avait été cédé aux ligues mineures. Il s'en voulait surtout de n'avoir pas pu aider son équipe. Il avait l'impression d'avoir laissé tomber tous ceux qui l'entourent.

Il attendait ce retour au jeu depuis plus d'un an après une opération au coude. Mercredi dernier à Los Angeles, il piaffait d'impatience. Les Dodgers n'ont mis que trois manches à régler son cas. Mardi au Stade olympique, c'est après avoir marqué huit points que les Giants de San Francisco l'ont chassé après une manche et un tiers seulement.

«Ce n'est pas énorme, a dit Pavano. Il s'agit d'un tout petit ajustement. Mon épaule gauche «ouvre» trop rapidement.»

«Mais ça donne alors une fraction de seconde de plus aux frappeurs pour voir la balle. Nous ne sommes pas en début de saison. Nous sommes en toute fin de calendrier. Tous les frappeurs ont déjà apporté les corrections nécessaires à leurs élan. Si un lanceur n'est pas en possession de tous ses moyens maintenant, ils vont tous en profiter.»

Pavano lance avec suffisamment de force. Ses rapides se situaient entre 88 et 92 milles à l'heure mardi. Mais à cause de ses

problèmes d'élan, la balle restait suspendue au-dessus du marbre.

«Les frappeurs sont tellement en forme présentement que la moindre balle qui flotte au-dessus du marbre, ils vont la frapper solidement, a reconnu Pavano. Il est facile de voir qu'avec les élan que les frappeurs prenaient ils étaient très à l'aise et que mes tirs ne les déjouaient pas.»

Pavano a été cédé aux Lynx d'Ottawa avec qui il devrait effectuer quelques départs avant d'être rappelé en septembre.

«Il faut que mes balles aient une trajectoire descendante, a-t-il dit. Ce n'est pas un ajustement majeur. Mais il faut que je le fasse. Je suis déçu parce que je pense que j'étais prêt physiquement. Il faut que je retrouve toute ma combativité. En lançant pendant quatre manches en deux départs, je n'ai pas aidé personne ici.»

Quant à Torborg, il veut surtout que Pavano retrouve sa confiance. Il lui a parlé en compagnie de Brad Arnsberg pendant une bonne vingtaine de minutes hier en lui annonçant la mauvaise nouvelle.

«Je l'ai dit hier [mardi] que l'important dans tout cela est que son bras est en santé», a dit le gérant.

«Il faut que ses tirs retrouvent une trajectoire descendante. C'est essentiel. Et il doit également lancer plus longtemps. Il obtiendra quelques départs avec les Lynx et nous verrons comment il se débrouille.»

Depuis son retour, Pavano présentait une moyenne de points mérités de 31,15. Les Expos ne pouvaient continuer de le livrer en pâture aux frappeurs professionnels des ligues majeures.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Atlanta	68	56	548	1
Philadelphie	67	57	540	9
Floride	59	65	476	11 1/2
New York	57	68	456	15 1/2
Montréal	53	72	424	19 1/2

	Section Centrale		Moy.	Diff.
	G	P		
Houston	72	53	576	—
Chicago	69	56	552	3
St. Louis	69	56	552	3
Milwaukee	55	69	444	16 1/2
Cincinnati	49	76	392	23
Pittsburgh	46	78	371	25 1/2

	Section Ouest		Moy.	Diff.
	G	P		
Arizona	72	52	581	—
San Francisco	71	54	568	1 1/2
Los Angeles	68	57	544	4 1/2
San Diego	62	62	500	10
Colorado	53	71	427	19

Hier

Milwaukee à Chicago Cubs, 14h20.
San Francisco à Montréal, 19h05.
Houston à Philadelphie, 19h05.
San Diego à Atlanta, 19h05.
Los Angeles en Floride, 19h05.
Arizona à Pittsburgh, 19h05.
St. Louis à Cincinnati, 19h05.
Colorado à N.Y. Mets, 19h10.

Aujourd'hui

St. Louis à Cincinnati, 12h35.
Milwaukee à Chicago Cubs, 14h20.
San Francisco à Montréal, 19h05.
Houston à Philadelphie, 19h05.
Los Angeles en Floride, 19h05.
Arizona à Pittsburgh, 19h05.
Colorado à N.Y. Mets, 19h10.
San Diego à Atlanta, 19h35.

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

	Section Est				
	G	P	N	PP	PC
Montréal	6	1	0	0	228 143 12
Winnipeg	5	2	0	0	219 144 10
Hamilton	3	4	0	0	150 143 6
Toronto	2	5	0	0	164 216 4

	Section Ouest				
	G	P	N	PP	PC
Edmonton	3	2	0	1	143 159 7
B.C.	3	3	0	0	155 164 6
Calgary	2	4	0	0	155 175 4
Saskatchewan	2	4	0	0	95 165 4

N.B. - Un club qui perd en prolongation obtient un point.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

MAISON 4 ch. 2 sdb, foyer, chalet 1 c.c. + 2 lits au salon. Solarium. (418) 936-3993

176
CHALET À LOUER

MÉTIS-SUR-MER
Plage privée, tr. grand boisé, canot
Maison 4 ch. 2 sdb, foyer, chalet 1 c.c. + 2 lits au salon. Solarium. (418) 936-3993

259
ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

MAGNIFIQUES LOFTS commerciaux à louer près Canal Lachine. Chauff., éclair. incl. (514) 932-4850

307
LIVRES ET DISQUES

BONHEUR D'OCCASION Librairie d'expérience achetée à domicile: philosophie, sciences, littérature et beaux-arts. Livres anciens ou rares 4487, rue De La Roche 914-2142

435
RESTAURANTS ET HÔTELLERIE

SERVEURS AVEC EXP. à Laval. Connaissance en vin, un alcool. (514) 708-9234 après 18h

450
EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. De 46 000\$ à 90 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305

575
DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

695
AUTOMOBILES

MERCEDES 300 diesel turbo 6 cylindres, 1982. Parfaite condition. Voiture de collection. 843-8443 (M. Fernand)

VOLVO 97 850GLE tam. Rouge. A1: 16 000\$. Après 9h a.m. (514) 694-3430

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 27	min 15	max 24	12/27	15/28

Températures: MAX / MIN

Lever 6h06, Coucher 19h47

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 24	min 11	max 23	12/26	12/27

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 25	min 16	max 25	14/27	14/27

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

RIVE-SUD, de luxe, grand terrain, Scac, 3 s/b, gar., constr. 1984, chauff., élec., foyer, 11 arpent. Beaucoup d'extras. (450) 652-9942

103
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

SUPERBES CONDOS NEUFS
Ave. Victoria près de Queen Mary. Bachelors/2ch./3ch. 75 000 \$ à 145 000 \$. Visites: sam/dim 14h00 à 16h00 ou tél.:
PIERRE CHAMPAGNE (514) 990-6644, (514) 571-1340

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

À 30 MIN. PONT CHAMPLAIN Naperville, maison (1960) restaurée, 5 ar. Bâtiments. Très paisible. Plac. chueuse. 129 000\$ (450) 677-8447

132
CHALET

AUSTIN-MEMPHREMAGOG
Chalet 4 saisons, 150' bord du lac. Près St-Benoît-du-Lac. (819)346-9209

134
FERMES, FERMETTES, TERRES

3acres, maison 2cac, grange (antiquité). Laiterie, poulailler. Bâtiments A-1. 10. Bathurst N-B 50000\$ négo. Vente rapide 418-368-0280

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT. Idéal pour personne seule ou couple 5+1, propre éclairé, calme, stat. ext. non chauff. 995 \$ 1er sept. (514) 270-8377

OUTREMONT, rue Lajoie, magnifique haut duplex en pierre, 1 800 p.c. 7 1/2, cuis. et s. de b. ent. refaites haut de gamme. 5 électros neufs. 1er sept. 2 300\$. 270-7055

PLATEAU
612, Rivard/Duluth, 4 électros. Libre. (514) 351-6260

PRÈS UdeM, haut de duplex, 7 1/2. Pour locataires paisibles. Pas d'animaux. 1 200\$ 570-3271

PROX. BOUL GOUIN
Petit 5 1/2, bas duplex. Non chauff. Stat. inclus. 635 \$ 737-7241
Pas d'animaux (allergies)

ST-IRÈNEE (CHARLEVOIX), 419, vue sur fleuve, grand balcon. 11 confort. Aia sermaine (418)452-3251

161
SOUS-LOCATION

QUÉBEC - CENTRE-VILLE
1er oct. au 1er avril. Loft/appartement (960 p.c.) 600\$/mois tout compris. (418)525-7638

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

SLA: 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine!

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)

(514) 725-2653
1-877-725-7725 (sans frais)

Merci.

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR

Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

1125\$*

*3 lignes, 375\$ par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 32% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

• CULTURE •

MUSIQUE

Barbara Hendricks à Tabaka

Tunis (AP) — La cantatrice américaine Barbara Hendricks ouvrirait hier soir la première session des «soirées des musiques du monde» organisée par l'Office tunisien du tourisme à Tabaka, station balnéaire du Nord-Ouest tunisien. Elle sera suivie jusqu'au 25 août, dans une soirée reggae, par le Jamaïcain Linton Kwesi Johnson, le groupe Salsa All Stars et le chanteur ivoirien Alpha Blondy.

Accompagnée de son pianiste suédois Roland Pontinen, celle qu'on appelle «la voix du ciel» devait interpréter dans la basilique de Tabaka, des morceaux notamment de Johannes Brahms, Franz Schubert, Gabriel Fauré et Francis Poulenc. «Je suis ici pour témoigner de la beauté de cette musique que j'adore et qui a fait de moi ce que je représente aujourd'hui», a-t-elle confié aux journalistes à son arrivée mardi à Tunis.

Mais il n'y a pas que ce côté joyal chez cette «ambassadrice de bonne volonté» du Haut commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR). Elle est aussi une militante convaincue qui chantera également «pour la paix et la réconciliation» entre les hommes, objectif qu'elle a assigné à la fondation qui porte son nom.

«Mon regard sur le monde est triste», soupire-t-elle, en évoquant l'image des femmes du Rwanda «exprimer leur peine en pleurs» après le génocide qui avait fait en 1994 plus d'un demi-million de victimes dans ce pays africain. Mais «j'ai la foi, elle me suffit et je garde espoir quand même quand je vois tous ces gens qui travaillent jour et nuit pour alléger la souffrance des femmes et des enfants».

Plus loin dans le temps, l'engagement humanitaire de Barbara Hendricks semble sous-tendu par les souvenirs d'un passé manifestement amer. «Je suis née aux États-Unis, dans l'Arkansas, à l'époque où régnait encore l'apartheid, et où les noirs n'avaient pas le droit de vote. Quand j'ai obtenu ce droit, c'était pour moi quelque chose de précieux que je voulais préserver pour mes enfants et c'est aussi pourquoi je lutte aujourd'hui pour les droits de tous les citoyens du monde.»

MÉDIAS

Mini-tremblement de terre à Los Angeles

Le rédacteur en chef de Variety, Peter Bart, suspendu pour propos racistes et sexistes

OLIVIER COSTEMALLE
LIBÉRATION

C'est une histoire dont Hollywood fera tôt ou tard un scénario. Peter Bart, 69 ans, rédacteur en chef de *Variety*, a été suspendu de ses fonctions la semaine dernière. Il est soupçonné de racisme, de sexisme et d'homophobie, ainsi que d'avoir manqué à la plus élémentaire déontologie journalistique.

La nouvelle a provoqué un mini-tremblement de terre à Los Angeles. *Variety*, bien qu'il ne vende que 36 000 exemplaires chaque jour, n'en fait pas moins la pluie et le beau temps dans les studios hollywoodiens. Créé en 1905, ce journal est la bible de l'industrie cinématographique à Los Angeles. Son rédacteur en chef est l'un des hommes les plus puissants et les plus craints de tout ce que Hollywood compte comme producteurs, acteurs et autres scénaristes des grandes majors américaines.

Langage ordurier

L'affaire a débuté jeudi dernier. Ce jour-là, le *Los Angeles Magazine* publie sous la signature d'Amy Wallace une longue enquête sur Peter Bart. Titre: *Cet homme est-il le plus détesté d'Hollywood?* Peter Bart y est décrit comme un homme complexe, difficile à saisir, très brillant, aimant la controverse et détestant le «politiquement correct». Mais aussi comme un patron autoritaire, un rédacteur en chef qui n'hésite pas à modifier les articles de ses journalistes. «C'est mon journal, je fais ce que je veux», a-t-il lancé un jour à l'un de ses reporters qui se plaignait des changements apportés, sans son consentement, à son papier. Selon le *Los Angeles Magazine*, Peter Bart est aussi réputé pour son langage ordurier. Les références de rédaction qu'il anime sont émaillées de noms d'oiseau à l'encontre des Noirs («niggers»), des homosexuels («fags») et des femmes («bitches»).

Dès sa parution, l'article d'Amy Wallace fait scandale. Plusieurs associations antiracistes et antixéistes protestent vigoureusement. «Ce monsieur est rédacteur en chef de *Variety*. Pense-t-il qu'aucun homosexuel ne travaille pour lui?», dénonce, dans le *Los Angeles Times*, Martha Matthews, avocate de l'Union de Californie du Sud pour les libertés civiles. «Malheureusement, Peter Bart ne mesure pas le caractère odieux de ses déclarations», déplore Amy Levy, directrice de la Ligue antidiffamation.

Le lendemain même de la publication de l'enquête d'Amy Wallace dans le *Los Angeles Magazine*, Peter Bart est suspendu de ses fonctions par Tad Smith, président du département Médias du groupe Cahners Business Information, propriétaire

de *Variety*. Cette enquête, explique-t-il dans un mémo à tous les salariés du groupe, «contient des allégations selon lesquelles Peter Bart pourrait avoir enfreint les règles et les valeurs de notre compagnie». Il précise que Bart dément les accusations portées contre lui et indique qu'il lui a demandé de prendre un congé jusqu'à ce que l'affaire soit éclaircie.

Un autre lièvre

L'enquête du *Los Angeles Magazine* soulève un autre lièvre, encore plus gênant pour Peter Bart. Celui-ci aurait tenté de vendre un scénario écrit par lui à un producteur. Or, les règles très strictes de *Variety* interdisent ce genre de pratiques, qui pourraient être assimilées à une forme de corruption. La rumeur selon laquelle Bart aurait tenté de vendre son script, intitulé *Crossroads* (Carrefours), circulait depuis plusieurs mois dans Hollywood, mais elle n'avait jamais été vérifiée. Dans son enquête, Amy Wallace affirme que Peter Bart a reconnu devant elle avoir montré son scénario à l'un de ses amis producteurs. Un demi-aveu, en somme.

Avant d'être nommé rédacteur en chef de *Variety*, en 1989, Peter Bart a été journaliste au *Wall Street Journal* et au *New York Times*. Il a ensuite été pendant dix-sept ans l'un des dirigeants du studio Paramount. Il a produit des films aussi célèbres que le *Parrain*, *Harold et Maude*, ou *Rosemary's Baby*. Établi à son compte à partir de 1974, il a financé, entre autres, le remake du film *Le facteur sonne toujours deux fois* avec Jack Nicholson et Jessica Lange. Les connaisseurs des arcanes d'Hollywood estiment qu'il rêve depuis longtemps de revenir à la tête d'un grand studio, ou de se consacrer à l'écriture de scénarios.

Peter Bart n'a pas que des ennemis dans le milieu de la presse et du cinéma à Los Angeles. La plupart des journalistes et des producteurs estiment qu'il a réussi à relancer *Variety*, lequel avait beaucoup perdu de son crédit et de son prestige avant son arrivée il y a douze ans. Mais ses amis eux-mêmes expliquent qu'il en a fait sa chose, un instrument de pouvoir dont il use sans vergogne. Dans son enquête, Amy Wallace cite de nombreux journalistes affirmant, sous le couvert de l'anonymat, qu'il interdisait qu'on dise du mal de ses amis ou du bien de ses ennemis.

«Sa relation à la vérité est très souple», déclare ainsi un de ses anciens salariés, pourtant resté en bons termes avec lui. S'il est finalement licencié, Peter Bart pourra toujours écrire son autobiographie, instructive sur les mœurs très particulières de Hollywood.

Bart aurait tenté de vendre un scénario écrit par lui à un producteur

MUSÉES

Les mystérieuses «indiennes de traite» sont exposées

ANNE MONFORT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Mulhouse — Animaux exotiques dans une jungle de pacotille, «bons sauvages» dansant la ronde: les motifs faussement naïfs des «indiennes de traite», des cotonnades méconnues utilisées comme monnaie d'échange dans le commerce négrier, sont exposés au Musée de l'impression sur étoffes de Mulhouse, en Alsace.

Le musée, en association avec l'UNESCO, présentera ainsi pour la première fois, pendant la seule journée d'aujourd'hui, quatre planches du XVIII^e siècle servant à imprimer les dessins sur les tissus, ainsi qu'une centaine de motifs, conservés sous forme d'empreinte sur papier, à l'occasion de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.

Entre 1760 et 1820, les grands ports français de l'Atlantique ont vraisemblablement imprimé un nombre colossal de ces étoffes, qui étaient ensuite embarquées pour l'Afrique où elles servaient de monnaie d'échange dans le juteux trafic d'esclaves.

Selon les organisateurs de cette journée, «l'engouement des rois africains pour ces indiennes de traite était tel qu'elles représentaient près des deux tiers des cargaisons [de départ] dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle».

Pourtant, à l'heure actuelle, «aucune étoffe n'a pu être retrouvée, en Afrique comme en Euro-

pe», note la conservatrice Jacqueline Jacqué, qui suppose que les bourgeois nantais ou bordelais n'avaient peut-être pas envie de conserver ces preuves de l'origine peu glorieuse de leur fortune.

Monochromes rouges ou bleu sombre — moins chères à imprimer —, les indiennes de traite ont également en commun une iconographie bien particulière. Le trait, parfois enfantin, témoigne de la conception occidentale de l'Afrique, où lions et éléphants côtoient le bon sauvage, que le négrier doit civiliser.

Incontestablement élégants, les motifs, très graphiques, peuvent séduire, au mépris de la tragédie humaine dont ils portent la mémoire.

Même la styliste du musée, en quête de «jolis» motifs à faire reproduire à des enfants lors d'ateliers, avait succombé à leur charme, raconte Mme Jacqué.

«Et il y a quelques années, la RMN [Réunion des musées nationaux] a réalisé une gamme de torchons» décorés de ces motifs, raconte-t-elle. «Cela a constitué un des délices pour le conservateur Denis Roland, à l'origine de l'exposition, qui s'est emporté, poursuit-elle. Si tout le monde aime ces motifs, il faut les expliquer, le passé n'est pas anodin.»

Parallèlement à l'exposition des motifs des indiennes de traite, le musée organise notamment une table ronde sur l'esclavage avec l'écrivain-poète guadeloupéen Lémy Lémane Coco.

EN BREF

Nouvelle figure au CACUM

(Le Devoir) — Kelly Rice, animatrice et réalisatrice de l'émission *Music from Montreal* de la radio de la CBC, devient membre du

Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal. Il remplace Denis Regnaud, dont le mandat est arrivé à échéance cette semaine. Le CACUM est composé de 21 membres. Leur mandat ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

C a h i e r s p é c i a l

20^e anniversaire des Maisons de la culture



septembre 2001

Tombée publicitaire le 31 août 2001

LE DEVOIR

• À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Tam Tam	Jardin d'aujourd'hui	Le Pollock (4/6)		À la Maison-Blanche		Le Télé-journal	Le Canada: Une histoire populaire	Sport	Cinéma	
TVA	Le TVA 18 heures	Tôt ou tard	Beverly Hills		Divina		Nikita		Le TVA	Tôt ou tard	Sports / Lot. (23:19)	Cinéma / VOICI WALLY SPARKS (6) (23:25)	
TO	Spirou	Branché	Voyage infini / Les Gardiens du paradis		Documentaires / Cola le conquérant		Cinéma / VIVRE (3) avec Ge You, Gong Li					Cinéma / BLOWUP (1) avec D. Hemmings (23:20)	
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / J. Sutto	Partis pour l'été		Cinéma / PERMIS DE TUER (4) avec Timothy Dalton, Carey Lowell		Le Grand Journal	Flash / J. Sutto	Partis pour l'été			Cinéma / LE BON, LA BRUTE... (3)	
RDI	Euronews	...Actions	Le Journal	...à l'écoute	Le Temple de la...		Le Téléjournal et Le Point	...à l'écoute	Le Canada aujourd'hui		Culture...	Téléjournal	
TV5	...gourmet	La Gym...	Jrnl FR2	Union libre	Écrans...		Cinéma / ANNA EN CORSE (4) (21:03)	Les Arts...	Jrnl belge	Soir 3	Journal		
D	Contact Animal		Objectif Science		Monde et Mystères		Biographies	Drôles de dames	L'Histoire des papes		Cinéma		
VIE	Médecine...	Copines...	Cinéma / L'ÉCOLE DE LA VIE (4) avec B. Denethy		...la vie est un combat		Sortie gale	Copines...	Jeux de société		Cinéma		
MP	Top5M+	Clip	S Club 7	Clip	Blink 182		Linkin...	Groove	La Courbe	1er clip	Clip		
MX	B.O.F. Musique		Max Musique		Musicographie / Libérase		Classic Albums	...Lounge	Benezra	Musicographie / Libérase	Max...		
VRAK.TV	... (17:30)	Cité perdue	Dawson		...galaxie	Radio Enfer	La vie à cinq						
TF	La Classe...	J. Bravo	Ed...	...Mimi?	Angela...	...meilleur	Simpson	Quads!	X-Men	Ned, triton	Simpson	Angela...	Super Zéro
RDS	Ce soir	Sports 30	Les Jeux d'été du Canada						Sports 30 Mag	L'Homme le plus fort			
HISTORIA	Fabuleuse histoire...		L'Histoire à la une		Shaka Zulu		Cinéma / CAPONE (5) avec Ben Gazzara, Susan Blakely		Angleterre	L'Histoire...			
SERIES +	Le Clown		Direction: Sud		Fréquence Crime		L'Hôpital Chicago Hope		La Loi & l'Ordre	Affaires non classées			
CANAL 7	...l'au-delà		...nerdz	Grand Test	Effets spéciaux		Battlestar Galactica		Frontières de l'inexpliqué	Chroniques, paranormal	Millennium		
EVASION	Golfs...	...en famille	D'ici...	Airport	...en France	...dehors	Croisières... du monde		...camping	D'ici...	Vidéo Guide	Billet...	
TFO	Débrouill.	Branché...	Panorama	Villages...	Un enfant...	Feu sacré	Tourments de l'histoire		Cinéma / SARAKA BÔ (5)		Déclit!	Panorama	
CBC	CBC News: Canada Now		Pit Pony		Canada: A People's History		The National		National	Cinéma / HOUSE (4)			
CTV	Pulse		Access H.	Raymond	Whose Line is it Anyway		CSI: Crime Scene...	ER	CTV News	Pulse	... (0:05)		
GBL	... (17:30)	Canada...	Flash...	E.T.	Friends	Will and Grace	...Shoot me	Jack & Jill	Prime Bus.	Sports	... (0:07)		
TV0	Art Attack	Kratts'...	Global Family		Studio 2		Catherine Cookson		Masterworks / Speaking... / ... (23:15)		Studio 2 (23:45)		
ABC	News	ABC News	Spin City	Frasier	Whose Line is it...	...to be a Millionaire?			Primetime Thursday	News	... (23:35)	Polit. (0:06)	
CBS	News		CBS News	E.T.	NFL Football / Eagles - Titans						Late Show (23:35)		
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Friends	Spy TV	Will, Grace	...Shoot me	ER		Tonight Show (23:35)		
FOX	Sabrina	3rd Rock...	Seinfeld	Drew Carey	Guinness World Records		Night Visions		Nikki	For... Love	Home...	Star Trek: Voyager	
PBS (33)	Newshour		Business...	Smart...	Old House	Hometime	Mystery! / Heat...		Traditional Art		Cinéma / 47 RONIN - PART TWO		
PBS (57)	BBC News	Business...	Newshour		Nature / A Lemur's Tale		Nova / Super Bridge				BBC News	Charlie Rose	
CTV (Gren.)	News		Wheel of...	Jeopardy	Whose Line is it Anyway		CSI: Crime Scene...	ER	CTV News	News	Open (0:05)		
A&E	Night Court	NewsRadio	Law & Order		Biography / Ivana Trump		Biography	Poirot		Law & Order		Biography	
BRAVO	Jazz: Ray Barretto		Videos	Arts & ...	Cinéma / GUNS OF NAVARONE (4) avec Gregory Peck, David Niven		Survival		NYPD Blue		Homicide		
DISCOVERY	Crocodylle Hunter		Summer@	You Asked	Wild Discovery		When Disaster Strikes		Summer@	You Asked	Crocodylle...		
HISTORY	Great Train Stories		Tour of Duty		People's Century		Battleship Bismarck		The Eastern Front / Berlin		Secrets of Lost Empires	Search...	
NEWSWORLD	BBC News	Bus. News	CBC News	Sports Jrnl	Passionate Eye		The National		the fifth estate		Life and Times	National	
SHOWCASE	ENG		Dead Man's Gun		Welcome to Paradox		F/X		Cinéma / FLIRTING (3) avec N. Taylor, T. Newton		Oz (0:08)		
LEARNING	Without Warning		The Lost Ark		Bomb Detectives		Storm Force		Storm Force		Bomb Detectives	Storm...	
LIFE	Pet Project	...Doctor	Moneys.	...Homes	...Wheels	...Homes	Extra	The Lofters	...Shift	Circus	...Wheels	...Homes	Extra
TSN	Off. Record	Sportsdesk	Baseball / Giants - Expos					Sportsdesk		Golf / U.S. Amateur...			
SPORTSNET	Golf (18:00)	Sportscent.	Last Word	PGA Tour	Golf / AT&T Canada Senior Open - 1re ronde			Sportscentral		PGA Tour	2001 Women's Tennis		
YTV	Digimon	Yvon of...	...Rupert	Reboot	Dragon Ball	Radio...	Big Wolf	Student...	Freaky...	Goose.	...Witch	...Studio	Served?
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

DOCUMENTAIRES - SOCIÉTÉ

Deuxième partie de ce documentaire intéressant sur l'histoire de Coca-Cola.

Télé-Québec, 20h

VIVRE

Un film de Yimou particulièrement bien fait sur l'histoire contemporaine de la Chine. Il a beaucoup contribué à faire connaître le nouveau cinéma chinois dans les années 90 et à faire connaître Gong Li, cette magnifique comédienne.

Télé-Québec, 21h

QUAND LA VIE EST UN COMBAT

Un documentaire de la BBC sur une maladie assez mystérieuse, le syndrome de Tourette.

Canal Vie, 21h

À LA MAISON-BLANCHE

Poursuite de cette saga sur les coulisses du pouvoir politique américain.

Radio-Canada, 21h

SORTIE GAIE

Retour de ce magazine. Ce soir, la conseillère municipale montréalaise Louise Roy témoigne.

Canal Vie, 22h

TÔT OU TARD

Pour ceux qui s'ennuient de Marc Labrèche, il sera de passage à l'émission.

TVA, 22h30

LE DEVOIR

CULTURE

EN BREF

Bono chante quand même

Londres (AP) — Bono, le chanteur du groupe irlandais U2, s'est produit mardi soir sur une scène londonienne, quelques heures seulement après avoir perdu son père à qui il a souhaité dédicacer une chanson de son dernier album. «Je veux remercier mon père de m'avoir donné cette voix», a lancé Bono à son public. «C'était un très grand ténor et il m'a toujours dit que si j'avais sa voix, personne ne savait ce qui pourrait se passer». Atteint d'un cancer, Bob Hewson, agent postal à la retraite, s'est éteint mardi soir à l'âge de 75 ans. «Il est libéré de tout cela maintenant. Voici une chanson que j'ai écrite pour lui», a ajouté le chanteur. Le groupe U2 s'est alors mis à jouer *Kite*, morceau que Bono dit avoir écrit après avoir invité ses deux filles à lancer un cerf-volant dans les airs. Bono est rentré à Dublin voir son père malade quasiment après chaque concert donné en Grande-Bretagne. Comme prévu, le groupe se produira à Londres ce soir ainsi que samedi à Slane Castle, en Irlande.

Belmondo quitte l'hôpital

Paris (AP) — Jean-Paul Belmondo, qui avait été hospitalisé le 8 août pour un accident vasculaire cérébral, a quitté l'hôpital hier «pour regagner son domicile», a annoncé l'hôpital parisien Saint-Joseph. «Ses remarquables capacités de récupération ont permis ce départ anticipé et la poursuite de la rééducation en ambulatoire, avec pour objectif la régression aussi complète que possible des troubles initiaux», précise le communiqué. Victime d'un accident vasculaire il y a deux semaines lors de ses vacances à Lumio, en Corse, l'acteur français âgé de 68 ans avait été admis d'urgence au centre hospitalier de Bastia, avant d'être transféré dans la soirée à l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, dans un état jugé sérieux. Le 14 août, il avait quitté l'unité de soins intensifs pour le service de médecine vasculaire de cet hôpital, où il est finalement resté une semaine. Jean-Paul Belmondo «tient à remercier les équipes de l'hôpital Saint-Joseph ainsi que tous les intervenants extérieurs qui, en Corse comme sur le continent, ont concouru à son rétablissement», conclut le communiqué.

Un roman américain dans le Québec rural

(PC) — Un joueur de hockey du Québec est l'un des principaux personnages du dernier roman de l'Américaine Luanne Rice. L'action de ce roman intitulé *Summer Light* se passe dans une municipalité fictive du Québec. Le principal personnage masculin est Martin Cartier, un défenseur québécois qui joue pour les Bruins de Boston. L'écrivaine a voulu illustrer le contraste entre la brutalité du hockeyeur sur la glace et la tendresse qui l'habite en dehors de la patinoire. Agée de 45 ans, Luanne Rice vit dans le Connecticut et son arrière-grand-père était un autochtone du Québec. Elle a publié 11 livres dont trois ont été adaptés pour la télévision.

Leni Riefenstahl fête ses 99 ans

Berlin (AP) — La réalisatrice et photographe allemande Leni Riefenstahl fête aujourd'hui ses 99 ans. L'ancienne propagandiste nazie se plaint cependant de problèmes de santé croissants. Dans une entrevue au magazine allemand *Bunte*, elle déclare que c'est dur pour une personne qui a été hyperactive de se rendre compte progressivement que sa force lui fait défaut. Mme Riefenstahl se plaint d'importantes douleurs au dos pour lesquelles elle est sous morphine. La cinéaste est essentiellement connue pour un film de 1934, *Le Triomphe de la volonté*, un classique du cinéma nazi et considéré comme le meilleur film de propagande jamais réalisé. Après une période de disgrâce après la chute du régime nazi et la fin de la Deuxième Guerre mondiale, Riefenstahl a reconquis le respect du public pour ses photographies sur la tribu africaine des Nuba et ses vues sous-marines. Elle a appris la plongée à 72 ans, mentant sur son âge et se rajeunissant de 20 ans pour être admise aux leçons de plongée. En 2000, elle s'était fracturée des côtes et avait eu une bronchite après un accident d'hélicoptère au Soudan. Mais Mme Riefenstahl insiste sur le fait qu'elle n'a rien perdu de son optimisme, déclarant à *Bunte*: «Je veux fêter mes cent ans l'an prochain».

La programmation radio de la SRC

Encore plus de Bazzo et de Dussault

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Avec encore plus de Bazzo et de Jean Dussault et une refonte en profondeur de sa Chaîne culturelle la radio de Radio-Canada veut approfondir sa programmation cet automne en compagnie de valeurs sûres.

À la Première chaîne d'abord, la troupe de René Homier-Roy sera au poste dès 5 heures le matin pour quatre heures bien tassées à réveiller la population. *Indicatif présent* suit toujours à 9h, amputé de sa dernière demi-heure (mais il faut rappeler que l'émission avait été augmentée d'une heure l'année dernière). Grande première: *Indicatif présent* sera rediffusé le soir à 22h. Sylvain Lafrance, le grand patron de la radio française de Radio-Canada, explique qu'on songeait depuis longtemps à rediffuser Marie-France Bazzo, «compte tenu que l'émission est très riche et que souvent les gens regrettaient d'avoir raté une entrevue».

Quant à Jean Dussault, il ouvre maintenant sa tribune téléphonique à 11h30 pour la fermer à 13h30, sous le nouveau titre: *La Tribune du Québec*. Beaucoup plus de Bazzo et de Dussault donc.

De Québec, Hélène Raymond se chargera d'égayer les après-midi avec une émission d'entrevues et de musiques, *Au cœur du monde*, avant le départ du *Montréal-Express*. Les fidèles de Radio-Canada reconnaîtront ensuite leurs soirées avec *Sans frontières*, *D'un soleil à l'autre*, *275-Allô* et *Macadam Tribu*.

Parmi les nouveautés de la fin de semaine: Michel Labombe sera aux commandes d'une grande tribune téléphonique/magazine d'actualité de deux heures le samedi à



Jean Dussault voit sa Tribune du Québec passer à deux heures d'antenne.

14h, suivi de Gregory Charles pendant une heure, qui veut faire découvrir des spectacles d'un peu partout dans le monde. Chantal Jolis, elle, prendra l'entière soirée du samedi soir avec *Bachibouzouk*, une fête musicale en direct, alors que Monique Giroux proposera toujours ses *Refrains d'abord* le dimanche de 16h à 20h, avec le *Cabaret des refrains* une fois par mois. On ne parlera pas de la joyeuse

bande de Joël Le Bigot sinon pour dire qu'elle est de retour le week-end, bien en forme.

Par ailleurs l'expérience *Bande à part*, consacrée aux musiques nouvelles, se poursuit sur tous les supports possibles: l'émission de radio vient développer le site Web et Artv met en ondes cet automne une version télévisée en liaison avec la radio et Internet. Sylvain Lafrance annonce même que des chroniques *Bande à part* seront diffusées bientôt sur le réseau privé Radio-Energie.

Mais à Radio-Canada le changement le plus important se produira peut-être à la Chaîne culturelle, qui a subi des pertes d'auditoire depuis l'arrivée de la station de musique classique de Jean-Pierre Coallier, CJPX.

Sylvain Lafrance déclare que la Chaîne culturelle doit être «plus accessible». Est-ce à dire que la réflexion intellectuelle et les débats seront évacués? Pas du tout, répond-il, «mais il faut travailler sur la visibilité des contenus, il ne faut pas que les gens se sentent exclus».

Tel que déjà annoncé, Richard Garneau ouvrira la Chaîne culturelle tous les matins avec un nouveau magazine de musique classique et informations de 6h à 9h, *Salut Garneau*. Suivront les choix musicaux de Carole Trahan et de Cynthia Dubois en avant-midi et de midi à 13h, François Dompierre recevra des invités tous les jours au piano, en direct.

L'autre grand morceau de la programmation sera un nouveau magazine culturel quotidien de deux heures, à 16h, consacré à l'information artistique et présenté par Johane Despins et des chroniqueurs.

Signalons que le dimanche, Stanley Péan offrira en direct de la librairie Champigny à Montréal un nouveau magazine littéraire, *Bouquinville*, de 11h à 12h 45.

MUSIQUE

Du Oingo Bongo Band à La Planète des singes

Entrevue avec Danny Elfman, compositeur attiré de Tim Burton

LIBÉRATION

Il a signé en quinze ans des dizaines de bandes originales de films, mais c'est pour sa collaboration emblématique avec le metteur en scène Tim Burton que Danny Elfman a gagné sa place au panthéon des compositeurs de cinéma américains.

Alors que la bande originale de *La Planète des singes* révèle, plus que jamais, un orchestrateur hors pair en descente évidente du modèle Prokofiev, Danny Elfman avoue n'avoir commencé à apprendre la musique qu'à l'âge de 18 ans. Fils de professeurs de lycée à Los Angeles — où il est né le 29 mai 1953 —, le jeune Danny avait plusieurs fois essayé de s'initier au solfège et au rythme, mais l'avis général le déclarait peu doué.

Comme tous les adolescents des années 70, il essaiera d'extraire quelques notes stridentes ou saturées de sa guitare branchée sur une pédale wah-wah et un ampli Fender, mais rien n'y fera. «Je me suis fait une raison, je ne serais jamais musicien», se souvient-il aujourd'hui. À 18 ans, il décide néanmoins d'emporter avec lui un instrument, pour le tour du monde qu'il s'offre avec les 2000 \$ providentiels récupérés après un accident de voiture. Il hésite entre flûte et violon, mais, fan de Stéphane Grappelli, opte pour le deuxième instrument. Son frère est déjà à Paris, où il joue des congas au sein d'un ensemble français. Elfman ne joue du violon en autodidacte que depuis quatre mois, quand le directeur de l'ensemble l'entend et l'engage aussitôt. Le directeur en question s'appelle Jérôme Savary et l'ensemble n'est autre que le Grand Magic Circus, qui s'apprête à partir en tournée avec *Zartan*, parodie de Tarzan.

Libération: Vous jouiez du violon sans rien connaître au solfège?

Danny Elfman: Oui, et j'ai même écrit ma première composition sur mandoline pour Jérôme Savary, qui m'a aussitôt demandé d'ouvrir le spectacle seul en scène avec cet instrument. J'ai passé ensuite un an en Afrique de l'Ouest à m'initier aux rythmes locaux et, de retour à Los Angeles, en 1972, mon frère m'a nommé directeur de l'ensemble qu'il venait de fonder, intitulé The Mystic Knights of the Oingo Boingo. On jouait dans les rues des thèmes de Duke Ellington et Cab Calloway, sans utiliser aucun instrument électronique. Et je me suis mis à composer pour le groupe des choses assez compliquées qui nécessitaient que j'apprenne à lire et à écrire la musique un minimum. En fait, j'écris toujours beaucoup mieux que je ne lis, car j'ai une oreille excellente pour tout ce qui est de transcrire des arrangements très compliqués comme ceux d'Ellington.

Libé: De quand date la formation de votre propre groupe Oingo Bongo et comment avez-vous concilié cette activité avec celle de compositeur de cinéma naissant?

D. E.: On a commencé en 1979, sous influence ska. C'était à la mode en Angleterre, et moi, ça me rappelait inévitablement le *highlife* ouest-africain. La formation s'est produite jusqu'en 1995 et se limitait à une section ryth-

mique et une section de trois cuivres. Ma première bande originale, en 1985 pour *Pee Wee's Big Adventure*, a vraiment été une surprise. En fait, Paul Rubens, le comédien qui joue Pee Wee, connaissait The Mystic Knights of the Oingo Boingo et Tim Burton connaissait mon propre groupe. Ils ont tous deux pensé à moi en même temps.

Libé: Comment s'est passée la commande, aimez-vous avoir des indications plus ou moins précises pour composer?

D. E.: Tim Burton me dit généralement comment il sent les scènes, mais on n'évoque jamais de style musical particulier. J'écris différentes choses et, selon ses réactions, je développe tel ou tel aspect particulier qui lui plaît. Cette façon de procéder n'a pas changé en quinze ans. Pour *La Planète des singes*, Tim voulait éviter tout héroïsme facile, donc, dès qu'il entendait une trompette solo, il disait: «Non, surtout pas ça.» Par contre, en entendant les parties de percussions et les synthétiseurs, il disait: «J'adore, rajoutez-en un maximum.»

Libé: Se réfère-t-il à des compositeurs?

D. E.: Heureusement que non, il a des réactions viscérales et émotionnelles à la musique, et je préfère cela de loin. J'aime qu'on me laisse un peu de liberté, c'est le cas d'autres metteurs en scène avec lesquels j'ai aimé travailler, comme Gus Van Sant ou Sam Raimi. En fait, quand je rencontre un metteur en scène, je suis un peu méfiant. S'il a l'air de beaucoup aimer déjà la musique provisoire qu'il a choisie pour la copie de travail, s'il a l'air trop compulsif, dominateur ou manipulateur, je prends le large, car j'aime me donner à fond pour un metteur en scène, mais cela suppose que chacun respecte les compétences de l'autre.

Libé: Mais vous-même, quels sont vos héros dans le métier?

D. E.: Sans conteste, Bernard Herrmann. Depuis l'âge de 11 ans, à cause de Robert Wise, de *Sinbad le marin*, de *Jason et les Argonautes*, puis adolescent en découvrant les films de Hitchcock ou encore *Citizen Kane* dans des cinémas d'art et d'essai. En fait, c'était dingue, ce mec pouvait tout faire, dans tous les styles. Mais il serait injuste de ne pas citer une bonne dizaine d'autres compositeurs que j'admire, de Nino Rota à Max Steiner en passant par Franz Waxman. Moi aussi, j'aurais rêvé de travailler avec Federico Fellini, John Huston, John Ford et Alfred Hitchcock.

Libé: Comment voyez-vous l'évolution de votre travail avec Tim Burton, est-il question d'une nouvelle comédie musicale, après *L'Etrange Noël de Mr Jack*?

D. E.: Écrire musique et textes, chanter moi-même fut une expérience gratifiante autant qu'épuisante. Cela a pris deux ans et demi de mon temps, soit dix fois plus de travail que pour un film normal. Mais Tim est comme moi, il évolue en permanence de façon imprévisible. J'espère faire d'autres choses dans ma carrière

à Londres et à Los Angeles.

Libé: Après celles de Prokofiev, il va falloir réviser les partitions de Tchaïkovski et de Stravinski...

D. E.: Si j'avais deux vies, peut-être à la fin de la seconde pourrais-je rêver d'atteindre le niveau de Stravinski à l'âge de 20 ans, et encore. Vous savez, c'est dur d'être musicien de cinéma à Hollywood aujourd'hui. Du temps de

Bernard Herrmann, les thèmes musicaux avaient une fonction significative majeure, ils donnaient leur sens à une scène. Aujourd'hui, dans le meilleur des cas, le public peut distinguer 20 % de ce que l'on a composé, tout le reste de la bande-son consistant en des effets spéciaux tonitruants, c'est dur et frustrant.

Propos recueillis par Éric Dahan

SAMEDI, NE MANQUEZ PAS NOS RENTRÉES!!!

littéraire

Culturelle

